

La seigneurie du Rousset

(Margerie-Chantagret)

Supplément au n° 77-78

Village de Forez, bulletin d'histoire locale.

Siège social : Centre Social de Montbrison, rue Puy-du-Rozeil, 42600 MONTBRISON.

- Directeur de la publication : Claude Latta.
- Rédaction : Joseph Barou.
- Abonnement et diffusion : André Guillot.
- Comité de rédaction :

Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Pascal Chambon, Edouard Crozier, Pierre Drevet, Roger Faure, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Claude Latta, Mickaël Lathière, Philippe Pouzols, Stéphane Prajalas, Pierre-Michel Therrat.

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 1999.

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, Saint-Etienne.

Situation et description du château

Le site du Rousset

La maison forte du Rousset est située à l'extrémité ouest de la commune de Margerie-Chantagret, à égale distance des villages de Soleymieux et de Gumières. Le château s'élève sur la rive droite de la Mare, dans une vallée boisée et pittoresque. Il est construit sur une petite éminence rocheuse que la rivière entoure de deux côtés. Il ne possède aucun emplacement stratégique et n'a pas de fonction défensive. Situé aux confins du Forez, il pouvait représenter une démonstration d'autorité dans une région propice à la contrebande du sel. La limite sud de la seigneurie du Rousset était fermée par le Pont du Diable sur le ruisseau d'Anginet, et protégée par le cantonnement des soldats du sel, les gabelous.

La châtelainie de Lavieu était, depuis l'Antiquité, quadrillée par un réseau de chemins. La voie Bollène ou voie d'Aquitaine la traverse de part en part. Les habitants ont su conserver et entretenir la plupart de ces voies depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours.

Le château du Rousset est enserré par deux chemins :

- Le chemin allant de Châtelville à St-Jean-Soleymieux, par Gabeloux ; sur celui-ci se greffent les chemins venant de Saint-Anthème, du château du Poyet, du prieuré de Gumières, de Marols, de Montarcher.
- Le chemin allant de Ferréol, par la Prénarde, à la voie Bollène, par Soleymieux. Sur celui-ci se raccordent les chemins venant de la plaine, notamment le chemin venant du prieuré de Saint-Romain-le-Puy dont dépendaient de nombreuses églises.

Si l'entrée n'est desservie que par un seul chemin, le château est facilement accessible de toute la région ce qui explique les relations fréquentes et diversifiées des seigneurs du Rousset à l'extérieur de la châtelainie, du comté et dans le monde.

Le château du Rousset à la Révolution

5 germinal, an II, en présence de Georges Salles, officier municipal de la Montagne-en-Lavieu, la vente des biens du citoyen Damas se déroula au château. Toute la région s'était donné rendez-vous. Les acheteurs vinrent tous de l'ancienne châtelainie de Lavieu. Certains étaient très proches, du Rousset, d'autres venaient de plus loin, de Ferréol.

Tout, même des objets en mauvais état, sera vendu et acheté : de la petite cuillère aux armoires, des caleçons du comte au char de fumier, comme si les gens voulaient posséder un bout du domaine de leur ancien seigneur. Les enchères se déroulèrent durant un mois, du 5 germinal au 4 floréal de l'an II, soit du 5 mars au 4 avril 1793.

Le document d'archives qui suit permet de visiter le château avant sa complète décadence, même si on peut supposer une dégradation causée par les troubles révolutionnaires. La plupart des effets vendus sont usés ou en mauvais état. Rappelons qu'à cette époque, tout était conservé et réutilisé.

Le château n'a jamais été, pour la famille Damas, qu'une résidence de campagne aux bons revenus. Leur immense fortune leur permettait de posséder de nombreuses demeures. Le dernier seigneur du Rousset, Gustave de Damas, naîtra en 1788 à Montbrison, dans la confortable maison de la plaine, car le château manque de confort. Nous découvrons donc une maison bourgeoise, cossue, mais qui cependant n'était pas luxueuse.

On citera simplement les parties les plus remarquables de l'inventaire. Le déroulement de toute la vente serait trop long, il faudrait plus de dix pages.

La vente commence dans **la basse cour** :

Un tombereau donc les deux roues sont ferrées, un char à deux roues ferrées, un devant de char usé avec son derrière sans roues, un brancard de char sans roues, 4 mauvaises charrues, un devant de char sans roues, 27 planches de bois de 8 pieds de longueur, une scie montée, 3 pièces de bois de pin, un surplus de bois, une ânesse, 2 génisses de 10 mois, une vache pleine âgée de 3 ans, une vache âgée d'environ 10 ans rouge et blanc.

La vente continue le 6 germinal.

Dans **le hangar** :

4 charges propres, une autre charge à prendre dans la maison du granger Souchon au bourg de Saint-Jean.

Toutes les planches étant dans le hangar en bois pin, 22 duelles [douves] de bois en cerisier, 60 planches de bois pin étant au dessus du petit cuvage dépendant du hangar, 2 arbres de sapin, 16 cercles pour tonneau, 14 cercles plus gros, 12 vieux cercles de cuves, 100 chevrons de bois, 3 plateaux en bois pin, 18 plateaux de différents bois de longueur.

Le tout représente : **482 livres.**

Dans **l'écurie** :

Une vache rouge âgée d'environ 10 ans, une autre vache âgée de 4 ans, une autre vache blanche pleine âgée de 10 ans, une autre vache rouge âgée de 6 ans pleine, de la paille, 2 bancs de charpentier, 2 faux, un passe-partout, 4 pioches, une hache, plusieurs autres objets usés servant à la charpente, 2 jougs garnis, une petite gâche, un palan, un balai, banc de charpente, une bêche, un ratissoir de jardin, une mauvaise gâche, 2 fourches, divers objets de jardin, la totalité du foin qui se trouve dans les écuries, 2 chars de planches courtes et de chevrons en pin, un fusil commun à 2 coups.

Le tout pour : **2 973 livres.**

Le 7 germinal à 8 heures du matin la vente reprend dans la basse cour qui précède la maison du Rousset.

Dans **l'écurie des chevaux** se trouvent :

3 selles, une autre selle très mauvaise, une petite selle anglaise non garnie, une selle antique usée, 3 mauvais étriers, un bât très vieux usé, une lanterne d'écurie avec un étrier, une petite meule avec son bassin en bois, 4 chaises, 2 petits tas de fumiers étant dans la première cour, une cage à poule avec une armoire, une vieille grille d'un moulin avec 3 morceaux de planche, une planche en pin avec quelques morceaux de bois à brûler, le surplus de fumier étant dans les écuries, un tas de petites briques étant dans la basse cour, une selle couverte de "Majaune" usée avec ses garnitures, un bassin, très petit, en pierre étant dans la seconde cour, une cage à poulet en bois de pin, un char à bras pour le feu, 13 pierres de taille grosses.

Le tout pour : **256,71 livres.**

Dans la cour nous sommes entrés dans **la cuisine** de la grande maison appelée du Rousset pour procéder à la vente des effets qui s'y trouvent :

Une horloge avec sa caisse, 2 chenets en fer, 2 crémaillères en fer, 9 casseroles en cuivre, un tournebroche avec 2 broches, une servante, 2 pincettes, une poêle en fer et une grille, un mortier en marbre, 2 marmites toutes usées, 1 petite chaudière en fonte, 3 chaudières en étain, 2 lampes à pompe en étain, 2 moulins à café, 2 couvre-plats en fer blanc, 2 poêles à frire, petites, une usée et une petite

casserole en fer blanc percée, un crochet fer pesant 107 livres, 5 plats et 60 assiettes en étain, 55 plats ou assiettes en fayance, 12 fourchettes en fer, 12 [petites] cuillères et 3 grandes en étain.

L'inventaire se poursuit le 8 germinal.

3 bols en terre, 3 autres pots, 1 assiette en étain, un pot de fer blanc, 2 pots de terre, une saucière, 5 bouteilles, une biche, un moutardier, un pot en fayance, 3 pots de terre, 3 assiettes usées, 2 mauvais plats, 1 écuelle, 3 plats sans garniture, un petit banc, un petit cadre, une braise, une assiette claire, 29 bouteilles en verre, un chandelier, un "arrafoin" de chambre en mauvais état, 2 soufflets usés, 2 fourchettes, 1 cuillère, 1 cuillère de bois, 3 fourneaux de fer usés, 3 mauvais pots de terre, un lèche-frite, 1 petite cuillère le tout très mauvais, un petit baril propre, une chopine, une planche, 2 paniers.

Le tout pour : **667,55 livres.**

La vente se poursuit dans **une chambre** à côté de la dite cuisine :

Un moulin à poivre en mauvais état, un prie-Dieu en bois noyer, une petite table de bois de pin, une petite table en bois noyer, une panière en osier et carrée dans laquelle il y a des draps et autres linges (4 paires de draps, 8 petites nappes de toile usées, 20 tabliers de cuisine en toile, 14 essuie-mains, 2 torchons), un rideau d'alcôve, 6 draps en étoffe croisée très usée, des mauvais rideaux d'un lit à tombeau déchirés et artisonnés, une couverture Catalogne très usée, un matelas en laine très mauvais et petit, un autre matelas du même lit à tombeau en laine, une couette du même lit domestique en plume de cuisine, très mauvaise toile, 4 sacs de toile très usés, 2 chaises de bois noyer, un guéridon en bois de noyer.

Le tout se vendit **359 livres 45.**

Le 11 germinal se vendit ce qui se trouve dans **la grange** et qui n'avait pu être vendu :

250 bottes de paille, quelques liasses et de la paille éparses dans la grange, une ruche à miel garnie d'abeilles avec 3 autres ruches sans abeilles, un plateau qui les soutient et 2 morceaux de bois sous les dits plateaux,

Le tout vendu pour **93 livres 10.**

La chambre à côté de la maison du Rousset :

Un garde-paille très mauvais et le bois dudit tombereau en bois noyer, un lit en bois noyer, les rideaux dudit lit en étoffe jaune usés avec le garde-paille, une couette dudit lit usée garnie en plume de cuisine, 2 chaises usées, une cuvette en fayance, une paire de mouchettes, un vase nocturne le tout usé, une caisse renfermant 68 volumes des oeuvres de Voltaire reliés et étant donné qu'il n'y a personne pour les acheter, les livres sont renvoyés au district pour être vendus.

Une grande armoire à deux portes fermant à clef, à l'intérieur on y a trouvé :

10 paires de draps, un rideau en toile fine très usé, 9 nappes de grosse toile, un essuie-mains usé, 9 serviettes, 2 grandes nappes en point de perdrix, un fleurier pour couler la lessive, 2 petits cierges, 10 tabliers de cuisine de cuisine, 8 essuie-mains, 2 aubes très usées, 2 rideaux de fenêtres, un devant d'autel, très déchirés.

Un moulin à café, 13 cuillères en étain, un morceau d'étoffe, un damier, une boule à jeu d'échec, un coussin, une carafe, un mauvais tamis, un petit pot dans lequel il y a du tabac, un paquet de "fit" [fil ?] blanc pesant 15 livres, 12 livres de "fit" blanc.

Il n'y a rien plus à vendre dans la chambre.

La vente s'éleva à **409 livres 59.**

Dans **un cabinet** à côté de la chambre :

Un habit en pelisse en gros "camissart" fourré, un cadre en bois, une chaise fauteuil antique.

18 serviettes fines, 6 serviettes damassées, 6 serviettes usées, 59 serviettes, 6 livres, 5 nappes, 6 serviettes fines usées, des manchettes de bottes, un coussin blanc de cuisine, 4 rideaux de fenêtre en toile, un petit tapis vert en drap usé, un rideau de fenêtre usé, un rideau de fenêtre en coton, 2 mauvaises nappes.

Dans une malle, il s'est trouvé : une veste et un habit très usé, un habit et un gilet, un habit couleur de vin doublé, une redingote grise, une capote le tout très mauvais, 4 mouchoirs très usés, une paire de chaussettes usées, une canule sans son manche, 4 livres, le tout très usés.

Un habit, veste et culotte en drap, un autre habit, veste et culotte mordoré, un autre habit complet, même étoffe, un habit vert en soye à petits carreaux, une canule sans son manche, un manchon avec son carton, une nappe, un habit en velours usé, un habit noir et une veste en drap, un habit, veste et culotte en soye fond vert à petits carreaux, un habit gris en soye veste et 2 paires de culottes de même qualité usés, un habit veste et 2 culottes en velours sur coton, un habit veste et culotte et une veste en drap usée, 2 vestes d'été en soye usées, un chapeau gris, une paire d'étriers, une étrille, une petite corde de grenier, 2 serviettes, une nappe et un essuie-mains en mauvais état, un petit coffret de toilette avec une boîte à poudre.

4 sacs de toile, 2 draps, un rideau de fenêtre en coton, un autre rideau blanc, une nappe, 5 serviettes le tout très usé, une caisse dans laquelle sont quelques morceaux d'étoffe, 3 volumes de l'histoire ecclésiastique par Flaury, 10 plats en étain, 8 livres usés vendus pour 13 livres, 3 assiettes en étain petites, un petit coffret de bois, une malle sans clef à ferrure.

Ce sont tous les effets trouvés dans ledit cabinet et leur vente représente **1 494 livres 40**.

Un habit camelot violet, 9 chemises usées, 3 serviettes usées, 17 mouchoirs de poche, 12 devants en flanelle tous usés, une veste blanche en drap, mouchette, un habit et une veste camelot gris, 2 vestes, une nappe, 2 serviettes en coton, 2 caleçons.

Dans ladite armoire s'y est trouvé que des chemises, des cols que nous avons fait porter dans le cabinet dont nous avons la clef avec les autres objets trouvés. La dite armoire en bois de pin est vendue pour la somme de **20 livres**.

Nous sommes entrés dans **la chambre du couchoir** du citoyen Damas :

Une couette plume avec un petit traversin.

Le bois dudit lit à quatre colonnes avec des rideaux en étoffe bleus très vieux et très usés et des tringles, une glace avec son cadre doré le tout terni, un fauteuil avec un coussin, une chaise à fauteuil, une très petite table en noyer avec deux vases nocturnes, deux chaises et fauteuils, une cuvette, un pot en fayance, une assiette et un cadre.

Une couchette avec un matelas sans coussin le tout usé, un froc camelot très court, une paire de culottes usées, une robe de chambre usée fond blanc, un plat à barbe en fayance, une carte du département, une armoire de bibliothèque avec deux portes avec quelques livres, un petit tableau avec cadre doré, 13 tableaux, un paresol noir.

De ladite chambre, ils se sont transportés dans **un cabinet** attenant à la chambre, il s'est trouvé les effets suivants :

Une cuillère en bois, un miroir de 4 pouces, un petit cadre, 6 bouteilles en verre, un plat à barbe en étain, un mortier en bois usagé, une chaise en bois, un tabouret en bois, une petite table en bois.

La vente du cabinet se monte à **29 livres**.

A la suite, les effets étant dans **la salle** à côté de la dite chambre :

Une chaise à fauteuil, 2 autres chaises garnies, deux chaises sans dossier, 6 grandes chaises à fauteuil, 5 chaises en bois fayard garnies, 2 fauteuils garnis, un fauteuil à confessionnal garni usé, une

petite table à jeu et une cuvette en fayance, 2 coussins garnis de dentelle, un tapis en laine, une cafetière, une cruche en étain avec deux [...] en verre dans lesquelles il y a du vinaigre, 14 assiettes en fayance, une table trois pièces, 2 rideaux d'une fenêtre avec une frange en toile usés, 2 carafes et 8 verres à pied, 2 rideaux d'une fenêtre en toile usés avec tringle, 2 autres rideaux avec tringle, un pare-feu, 4 salières en verre et soucoupe, 4 assiettes et deux mauvaises carafes, 7 serviettes usées, une armoire en forme de bibliothèque avec deux portes soutenue par un buffet avec aussi deux portes, une douzaine d'assiettes en fayance, un moulin à café, une table basse en pin, 4 tasses à café non armoriées, un grand buffet en bois noyer à 4 portes, une chaise à fauteuil garnie.

*Pour un total de **468 livres 20.***

*Il n'y a rien plus dans ladite salle nous nous sommes transportés dans **la chapelle.***

Une aube en satin blanc, une aube en laine, une autre camelot noire, 13 nappes d'autel très usées, une serviette en très mauvais état, une aube en mousseline usée, une soutane sans manche, 2 manipules, 2 voiles, une chasuble en laine, le tout usé, une aube en toile, 3 coussins en laine usés, 3 devants d'autel en laine, un petit cadre en soie, une petite armoire en bois pin, une arche et un banc le tout en bois pin, un petit cadre et une lampe.

Un second volume de la bible, 60 livres, 6 volumes non complets avec l'histoire des chevaliers de Malte vendus 35 livres, plusieurs mémoires très vieux vendus avec un missel.

*La vente s'élève à **385 livres 65.***

*Dans **la chambre** au-dessus de la salle [sûrement la chambre de la comtesse], il s'y est trouvé les effets suivants :*

Un sofa en laine, 4 fauteuils en laine avec 2 chaises, 4 chaises en paille et 2 d'enfants, un ballai et un tabouret, une couette en plume usée, un bois de lit, dans lequel il s'y est trouvé la dite couette, un garde-paille et les rideaux dudit lit en damas avec une couverture en damas, le tout usé avec les tringles dudit lit, une couchette, un matelas couvert de laine usé et un coussin, une glace à toilette, une autre glace murale, une cruche et son pot fayance, un verre à pied, une cafetière en terre et un vase nocturne fayance, deux rideaux d'une fenêtre en toile de lin, une tringle, un petit coffret en carton et 4 livres le tout usé, une boîte à poudre en fer blanc.

Dans une commode s'y est trouvé les effets suivants :

Une robe de femme de satin luisant unie bleue, une autre robe de femme en soie, une autre robe en satin violet doublée, une autre robe en soie couleur violette et verte, une autre robe de fleur de soie verte, une nappe, deux morceaux de gaze.

Une vieille commode, dans laquelle étaient les effets ci-dessus vendus, 2 portraits avec leur cadre ovale doré, une chaise d'enfant avec un petit paquier d'enfant en paille.

*Le total de la vente est de **668 livres 95.***

*Dans une autre **chambre d'enfant** à côté s'y est trouvé les effets ci-après :*

Une petite table en bois noyer, un lit en bois d'enfant avec une couette en feuille et un rideau de lit vert et une couverture, un bois de lit d'enfant, une couette du lit en plume, un bois de lit en pin, un garde-paille et deux rideaux usés avec une frange, un morceau de toile fine, 4 livres en rouleaux vieux avec 4 petits coffrets, un tamis pour broder, une couverture, un rideau d'intérieur, un mauvais jupon, un autre jupon en coton blanc le tout usé, un rideau de fenêtre, 2 paillasses de lit, un corset blanc pour une veste d'enfant, des guenilles et un mauvais rideau, une grande armoire en bois pin à quatre portes fermant à deux clefs étant dans ladite chambre où était renfermé le paquet de linge vendu ci-dessus.

*Le tout est vendu pour **312 livres 40.***

Dans **une autre chambre** :

*Un bidet garni, une petite table en bois noyer, une autre table en bois noyer, un mauvais tapis avec une serviette, 3 chaises tapissées en laine, une petite cuvette en fayance avec un verre et quelques journaux "nouvelle", une roche à poudre, deux pots avec de la pommade dedans et une livre de poudre, deux livres, vendus pour **109 livres 48**.*

Nous sommes entrés dans **le fournier** où nous avons trouvé :

Un baril pour le vinaigre, deux bancs de bain, un plat, une chaise et quatre mauvaises planches, des ferrures, 10 chaises paille, quelques planches pourries pour le feu, un moulin à farine, un grenier à bled, un bois de lit et un buffet le tout en mauvais état, un mauvais moulin à tabac, deux petits paniers pour les provisions, un entonnoir en fer blanc, un buffet, un mauvais coffre, un autre coffre en mauvais état, un lit tout en bois mauvais, une couette de feuilles mauvaise, un traversin très mauvais, un fusil à deux coups court très mauvais, une mauvaise chaise, deux chaises en paille, une couverture en laine très mauvaise, une autre mauvaise couverture, une couchette en bois, une couette plume de cuisine et un matelas blanc très mauvais, un autre bois de lit à quatre colonnes, un matelas, deux pentes de rideau, un garde-paille, deux mauvaises couvertures en laine.

Le total de la vente se monte à **927 livres 55**.

Ensuite nous sommes allés dans **une cuisine** appelée **jasserie** et nous avons mis les objets suivants en vente :

Une couette plume de cuisine, deux couvertures en laine mauvaises, un bois de lit clos avec la paille, une garderobbe avec deux portes fermées à clef.

Ouverture faite de ladite armoire il s'y est trouvé :

Deux bouteilles noires avec une arche à fromage.

Une petite arche et une table, un buffet.

Le total est de **95 livres**.

Dans **un fruitier** dans lequel nous sommes entrés par la basse cour s'y est trouvé :

*Deux mauvaises arches à fromage, quelques planches pourries, quelques mauvaises ferrailles rouillées, deux arches à fromages vermoulues, quatre miches, pour **37 livres 28**.*

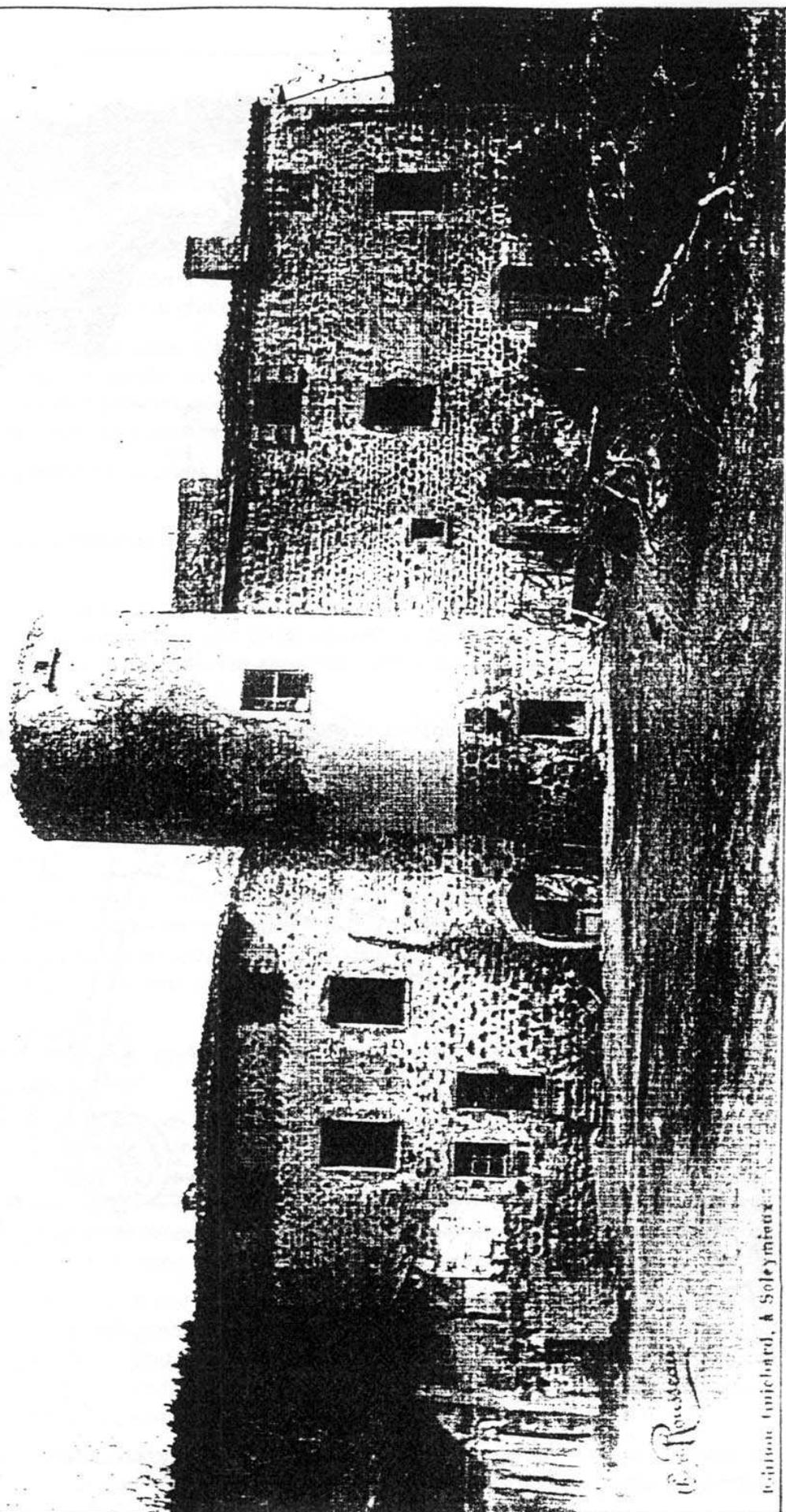
Nous sommes ensuite descendus dans **un cuvage** nous avons vendu les effets suivants :

*Une cuve en chêne et en sapin usée, une autre cuve en sapin, 49 combles de sapin, un pressoir garni avec sa corde, 6 bouteilles en verre, un entonnoir en bois, 2 benneaux usés, un tonneau dans lequel il y a un peu de petit vin, tout le bois étant dans le cuvage de la cave à côté ce pour usage des pressoirs et le soutien des cuves, pour un total de **189 livres 25**.*

Le total général du mobilier de la maison de Damas, sauf erreur, représente la somme de 16 658 francs.¹

¹ Série Q 493, archives départementales de la Loire.

4. SOLEYMIEUX (alt. 680m). - Ruines du Château du Roussel (XIII^e siècle), situé à 3 kilom. de Soleymieux
près du Hameau de la Goutte



Château du Roussel

Édition Amielard, Soleymieux

Le château en 1907

Le tableau n'est plus le même, le château menace déjà ruine. Les derniers propriétaires ont fini de le démanteler. Il est inoccupé depuis plusieurs années, mais le cadre est toujours agréable.

Un article rédigé dans *le Mémorial* de novembre décrit parfaitement cet endroit paisible et reposant, cadre idéal pour une vie champêtre :

La position dans une vallée solitaire, au milieu d'arbres magnifiques, le beau parc qui l'entourne, la rivière aux claires eaux abondantes en truites serpentant au milieu de blocs de granit, tout cet ensemble paisible et reposant aurait dû sauver le Rousset de l'abandon dont il meurt et inspirer à quelques amateurs de la nature, et de la noble vie des champs l'idée de le préserver de la ruine.

Une avenue, plantée d'arbres divers et en particulier de quelques magnifiques peupliers, conduit au château.

L'auteur de l'article décrit le bâtiment comme une forteresse, alors qu'elle n'était qu'une modeste maison forte.

On entre à l'intérieur par un portail situé au fond d'un carrefour percé de nombreuses meurtrières. Entre ce point et le château, existait un autre portail appartenant au logement du fermier et voisin d'une tourelle ruinée. On a alors devant soi la masse encore importante des bâtiments, le donjon occupe le centre de la façade.

Comme de nombreuses maisons bourgeoises de la région, construites au Moyen Age, le bâtiment primitif fut fortifié pour se protéger des troubles fréquents en ces périodes. La cour et le jardin étaient à l'intérieur des murs.

Au moment de la Renaissance, le calme revint, les maisons fortes s'embellirent pour devenir château agrémenté d'un parc extérieur.

On pénètre dans le château par une porte ogivale. Elle s'ouvre sur un perron de 7 ou 8 degrés qui descend dans la cour intérieure carrée étroite et sombre. A droite se trouve le donjon et une autre tour qui renferme un bel escalier granitique en spirale. En descendant encore quelques marches on se trouve dans une vaste pièce à demi souterraine qui servait de cuisine et où se trouve encore une gigantesque cheminée.

A la suite une enfilade de caves et de réduits souterrains parmi lesquels un cachot dont l'authenticité ne saurait être douteuse.

En s'engageant dans l'escalier de la tour, on arrive dans une salle qui dut être somptueuse, celle-ci renferme une porte aux belles moulures taillées dans le granit qui donne accès dans les autres pièces. Là tout est abandonné et désolé; les planchers menacent ruine, les fenêtres battent au vent, les portes sont absentes ou défoncées. Certaines pièces étaient ornées de belles boiseries du XVII^{ème} siècle en pin de pays, largement moulurées ; M. Antonin Avril de Soleymieux puis M. Boulin de Chabanes, en ont sauvé le peu qu'il restait de la destruction, elles ornent aujourd'hui leur propriété particulière.

M. Chevallard, membre éminent de la Diana se souvient, qu'il jouait, enfant, dans une pièce de la maison Avril à Soleymieux, comprenant un lit à baldaquin muni d'un double fond qui renfermait un sabre. Selon Madame Avril, le mobilier avait été donné par testament à son ancêtre, alors fermier du comte de Damas. Elle possédait, paraît-il, le document. Aujourd'hui, la maison est vendue, les papiers sont partis on ne sait où.

Les pièces au nord s'ouvrent sur la rivière qu'elles dominent à une certaine hauteur. A travers les branches des grands arbres la vue s'étend sur un vaste cirque plein d'ombre et de solitude que limite la ligne sombre des forêts.

Le donjon aux murs de 1,70 m d'épaisseur communique avec la tour par une dalle jetée entre les deux. La partie supérieure renferme une salle voûtée fermée par une porte en fer. Elle devait servir autrefois de dépôt d'archives.

Dans l'angle sud-est de la cour et au premier étage se trouvait la chapelle. Il n'en reste qu'une fenêtre à cintre surbaissé, murée aujourd'hui. Un souterrain de plus de 200 m de longueur se prolonge sous le jardin dans la direction du sud.

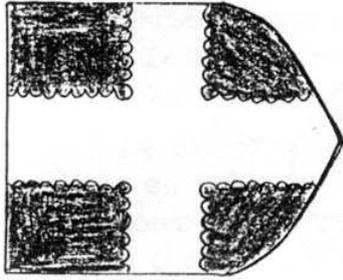
Et maintenant la vieille demeure, si riche en souvenirs, achève de s'écrouler dans le plus complet abandon. Le toit du donjon est effondré. Une partie de celui du château a subi le même sort. Et pour le reste ce n'est plus que l'affaire de quelques années.

La balade, en suivant les deux descriptions des bâtiments ainsi que le croquis du château en 1907, permet d'imaginer de nombreuses pièces spacieuses et relativement bien aménagées. Les dépendances comprenaient les bâtiments suivants : une basse cour, une écurie à chevaux, un hangar, une écurie, grange, un *fournier*, maison du gardien, *jasserie*, fruitier, cuvage, deux greniers.

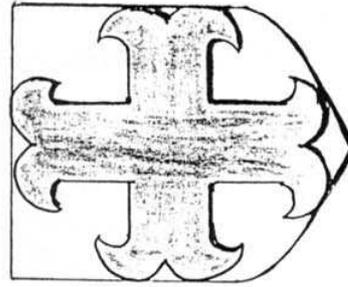
Le château se composait d'une cuisine, de nombreux corridors, quatre cabinets, un appartement, une chapelle, de quatorze chambres. Certaines chambres étaient meublées sobrement, d'autres de façon bourgeoise.

De nos jours le château dresse ses murs édentés, minés par les arbres, abandonné de tous.

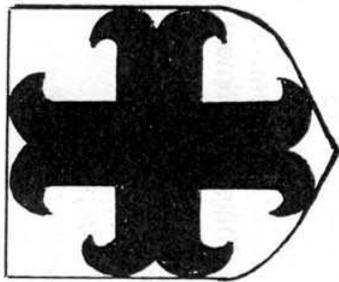
Un peu plus chaque jour, la dégradation gagne du terrain. Les cheminées se sont écroulées. La façade sud-est conserve quelques vestiges de fenêtres à meneaux et notamment la fenêtre trilobée de la chapelle, ainsi que son vitrail. Seuls les bâtiments de ferme ont été restaurés et sont encore habités.



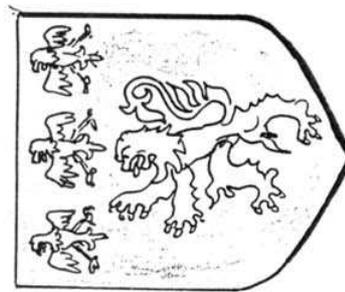
Famille de Sagny: d'azur à la croix engrelée d'or



Famille de Damas: d'or à la croix ancrée de gueules



Famille De La Bastie: d'or à la croix ancrée de sable



Famille Lothons: de gueules au lion d'or, surmonté de trois aiglettes au vol abaissé de même.

La seigneurie du Rousset à travers les siècles

Le contexte historique lors de la création de la seigneurie du Rousset

La seigneurie du Rousset dépendait de l'ancienne châtelainie comtale de Lavieu. Celle-ci englobait tout ou partie des paroisses actuelles de Gumières, Lavieu, Soleymieux, Margerie-Chantagret, Saint-Jean-Soleymieux, Boisset-Saint-Priest et Ferréol.

Le château, la châtelainie et le mandement de Lavieu étaient du domaine des comtes de Forez avant 1167, quand le roi Louis VII y céda ses droits, théoriques, au comte Guy II en augment de fief². Les pouvoirs de justice étaient détenus par le capitaine châtelain, agent nommé par le comte. Il collectait aussi les revenus pour son suzerain.

Une autre force s'exerçait, celle de la religion. Le christianisme se développa en Forez dès le début de notre ère. Les moines bénédictins défrichèrent, mirent en valeur la région. Des ponts et des moulins furent construits. Ils fondèrent de nombreuses églises, prieurés, hôpitaux ou maladreries.

L'église de Lavieu est citée en 1153³.

Celle de Soleymieux, sous le vocable de Sainte-Marie, ainsi que le prieuré du même lieu sont cités parmi les possessions de l'abbaye d'Ainay en 1153⁴.

Le prieuré de Gumières fut fondé en 952 par les moines bénédictins⁵.

L'église de Saint-Jean-Soleymieux sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste est citée en 1278 parmi les possessions de l'abbaye d'Ainay. Elle est construite sur une crypte où coule une source miraculeuse antérieure au XII^e siècle et probablement d'origine celtique. La voûte est soutenue par des chapiteaux antiques. On venait y vénérer une vierge noire symbolisant le culte de l'eau chez les Celtes.

Une maladrerie est citée en 1394 au Pont de Soleymieux⁶.

C'est dans cet environnement que fut édifiée la maison forte du Rousset.

En ce début du XII^e siècle, la France se hérissait de châteaux fortifiés. Au détour de chaque vallée des seigneuries furent installées comme celles du Rousset, du Poyet ou de la Pierre pour étendre l'autorité comtale. Sur chaque hauteur une tour, un donjon furent érigés pour surveiller le pays alentour : ce furent les châtelainies appartenant au comte de Forez comme Lavieu, Monsupt... possédant une réelle valeur stratégique.

Le domaine du Rousset

La maison forte du Rousset est jurable et rendable, tenue en alleu⁷ mais il n'y a nulle mention de justice en 1260⁸, 1273⁹ et 1318¹⁰. Les seigneurs du Rousset furent de tout temps en étroite relation avec la châtelainie comtale de Lavieu.

² Edouard Perroy, *Les familles nobles de Forez du XII^e au XIV^e siècle*.

³ Bulles de 1153 et 1250 énumérant les possessions de l'abbaye d'Ainay, de Lyon, extraite du *Grand cartulaire de l'abbaye d'Ainay*, publié par le comte de Charpin-Feugerolles et G. Guigue en 1885.

⁴ Ibid.

⁵ Dufour, *Dictionnaire topographique*.

⁶ Ibid.

⁷ Le seigneur du Rousset doit hommage à son suzerain ; il perçoit les revenus provenant de ses possessions mais ne paie pas de taxe à son suzerain.

⁸ *Chartes de Forez*, 903, art. 71.

⁹ *Chartes de Forez*, 485.

La famille de la Bastie était propriétaire de biens au mandement de Lavieu au XIII^{ème} siècle. En 1528, Antoine de Sugny, seigneur du Rousset en était le capitaine châtelain.

Après la trahison du connétable de Bourbon, le comté de Forez fut uni au royaume de France en 1532. Les anciennes châtelainies furent vendues. La justice de Lavieu devint la propriété, en 1537, de Louise de Clavisson. Le comte de Damas l'acheta en 1696 et devint vicomte de la châtelainie de Lavieu.

En 1318, le domaine du Rousset se composait d'une maison forte, un domaine, une pêcherie et un moulin sur l'Ozon.

Un acte du 16 août 1490 précise l'étendue et les revenus du domaine du Rousset : chasse, moulins, cens, rentes et bans entre la rivière d'Anginet et celle d'Ozon. Les seigneurs du Rousset possédaient ce qui se trouvait entre la rivière Mare et "la petite rivière" ou ruisseau de Chantereine.

La prébende du Rousset

Les seigneurs du Rousset possédaient, depuis le 9 mars 1348, une chapelle sous le vocable de sainte Anne dans l'église Notre-Dame des Olmes de Soleymieux, léguée par le curé Baron¹¹. Au XVIII^{ème} siècle, sainte Anne deviendra la patronne de l'église de Soleymieux au détriment de Notre-Dame. Lors de la visite pastorale de Mgr de Neuville, l'église est encore sous le vocable de Notre-Dame¹².

En 1760, l'*Almanach de Lyon* indique que l'église était sous le vocable de Sainte-Anne. Le pouillé général des paroisses donne le même renseignement¹³.

Les seigneurs du Rousset, au cours des siècles, augmenteront la prébende de l'église de Soleymieux.

En 1662, la prébende a un revenu de 100 livres.

La seigneurie du Rousset

La présence importante de tuiles à rebord, découvertes au XIX^{ème} siècle, dans le parc du château, laisse supposer une implantation très ancienne sur le site. Les manses du Moyen Age se sont installées sur des villas gallo-romaines démantelées. Des fouilles pourraient, peut-être, mettre à jour les substructions d'une ancienne villa gallo-romaine.

Ce ne sont que des suppositions. Les textes, seuls témoins à nos jours, nous révèlent que Eudin de la Bastie est le premier possesseur connu de la maison forte du Rousset, en 1260. Son fils, Audinet de la Bastie, décède sans enfant. Sa soeur, Sibille, hérite des biens familiaux.

En 1318, son mari, Guillaume Letous, est contraint par les gens du comte à renouveler l'aveu de la maison forte du Rousset et d'un domaine utile comportant notamment une pêcherie en la rivière d'Aujon et d'un moulin.

La famille Lothons possède d'autres biens plus importants en Forez et Roannais où elle avait sa résidence principale, le château n'est que de valeur secondaire.

¹⁰ *Chartes de Forez*, 835, n° 18.

¹¹ Pièces inventoriées en janvier 1900 par Thomas Rochigneux, bibliothécaire de la Diana. Documents prêtés par M. Grimaud, curé de Saint-Jean-Soleymieux (parchemin barlong).

¹² Procès-verbaux de visites pastorales, archives du Rhône, t. 5, f° 414 et 415.

¹³ *Pouillé général des paroisses composant l'ancien et le nouveau diocèse de Lyon à la fin du XVIII^e siècle*, archives Compagnon.

La seigneurie du Rousset reste dans la famille Lothons jusqu'en 1512 où la fille de Louis Lothons épouse Antoine d'Albon de Sugny. Ce dernier devient le nouveau seigneur du lieu.

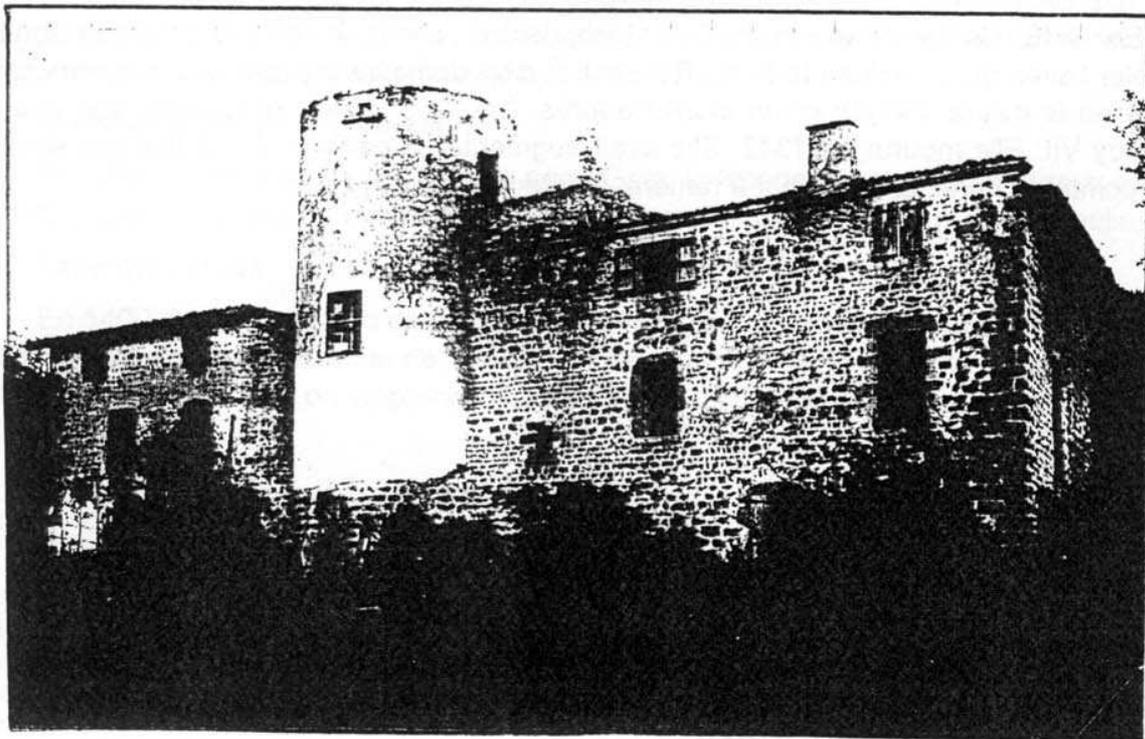
La famille de Sugny ne garde pas longtemps le domaine. La petite-fille d'Antoine, Madeleine, épouse Georges de Damas, seigneur de la Bâtie, le 21 février 1546. Elle est instituée héritière universelle des biens de la famille de Sugny par son frère sans postérité mais à la charge par celui de ses fils qui lui succéderait dans la terre du Rousset de porter le nom et les armes de Sugny.

Les comtes de Damas gardèrent la seigneurie du Rousset jusqu'à la Révolution au cours de laquelle Claude Marie Damas meurt sur l'échafaud.

Après la tempête révolutionnaire le Rousset passa entre diverses mains. Le général de Richepanse, allié à une demoiselle de Damas, en devint propriétaire mais il mourut au cours de l'expédition de la Guadeloupe, en 1802. Ses héritiers vendirent le château à M. Morel, maire de la Montagne-en-Lavieu, qui le céda à M. Ardaillon, maire de la même commune. Les deux derniers possesseurs l'utilisaient comme mairie, la commune de la Montagne-en-Lavieu n'ayant pas de centre administratif.

En 1842, le château du Rousset fut acquis par François-de-Paule de Sobiratz d'Orange, marié à Marguerite-Charlotte de Damas, fille du comte et de Jeanne-Louise Henrys d'Aubigny. Le comte de Sobiratz avait acheté le Rousset à cause des souvenirs qu'il rappelait à son épouse. La "bonne comtesse", nommée ainsi à cause de sa générosité, avait fait construire à ses frais le pont des Everts. Sa femme disparue, le comte de Sobiratz vendit le Rousset à la famille Moreau.

Le château passa ensuite successivement aux familles Fontvieille, Nicolas et à M. Midroit Francisque, marchand de bois à Andrézieux. Il est encore la propriété de la famille Midroit.



Les possesseurs du château

Famille de La Bastie¹⁴

Le lignage paraît vers le milieu du XIII^{ème} siècle déjà divisé en deux branches dont le patrimoine se trouvait au mandements de Lavieu et Saint-Romain-le-Puy où on ne trouve, pourtant, aucun lieu-dit "la Bastie".

La branche aînée, qui possédait la seigneurie du Rousset, tomba en quenouille. La branche cadette, plus modeste, qui avait acquis une petite seigneurie à Magneux-Haute-Rive, fut connue jusqu'au XVII^{ème} siècle. Ses armes sont : *D'or à la croix ancrée de sable*¹⁵.

Eudin de la Bastie

En 1252, il est caution en compagnie de Zacharie de Marcilly pour Gaudemar d'Ecotay, envers un prêtre de la Bastie. En 1259, il est caution avec Gaudemar et son frère le chanoine Roland de la Bastie pour Pierre d'Ecotay envers les hospitaliers de Montbrison.

En 1260, il avouait au comte la maison forte du Rousset, jurable et rendable dont il est le premier possesseur connu, et ses biens au mandement de Lavieu, ainsi qu'à Costerant et à Bussy, sur Margerie-Chantagret. Avant 1286, il mourut chevalier, léguant pitances aux couvents de Bonlieu, Leigneux et Saint-Thomas.

Audinet de la Bastie

Eudin a eu un fils, Audinet, donzeau. En 1288, il est caution de la vente de la Salle par Bertrand Chauderon à Guichard Durgel. Il meurt sans postérité et les biens de la famille passent à Sibille de la Bastie, épouse de Guillaume Letous, fille d'Eudin.

Sibille de la Bastie

En 1318, Sibille vit son mari, Guillaume Letous, contraint par les gens du comte à renouveler l'aveu de la maison forte du Rousset et d'*un domaine comprenant notamment une pêcherie en la rivière d'Aujon et un moulin auprès*. En 1333, Sibille renouvelle son aveu au comte Guy VII. Elle mourut en 1342. Elle avait augmenté sa censive de Lavieu par échange avec le comte de Forez et par achat à réméré à la famille du Says.

¹⁴ E. Perroy, *Les familles nobles du Forez*, op. cit.

¹⁵ E. Perroy, *Les familles nobles du Forez*, op. cit.

Famille Letous¹⁶

La famille Lotons, Lothous ou Lothons est celle d'anciens vassaux des comtes de Mâcon, par eux installés aux confins du Brionnais, du Roannais et du Beaujolais. Ils sont connus dès 1030 ; on les retrouve vers 1250, depuis longtemps divisés en deux branches : l'une dans le Charolais, l'autre vassale du comte de Forez pour ses biens situés dans le Roannais mais aussi des seigneurs de Beaujeu pour l'essentiel de son patrimoine.

Cette famille porte : *De gueules au lion d'or surmonté de trois aiglettes au vol abaissé du même*. Ce blason est sculpté sur le portail de l'église de Saint-Jean-Soleymieux et dans l'église de Soleymieux, sur la voûte de la chapelle Sainte-Anne.

Guillaume Letous

En 1328, Guillaume est chevalier, il passe un nouvel aveu pour le mas de Trémolin, sur Lavieu, acquis de Bertrand du Sais.

En 1342, Sibille, sa femme, étant décédée, Guillaume doit laisser le Rousset à son fils Girin.

Le 9 mars 1348, Pierre Baron, curé de Soleymieux, lègue le patronage d'une chapelle en l'église de Soleymieux à M. le Thoux. Le bénéficiaire est sûrement Guillaume Letous¹⁷.

En 1362, Guillaume, octogénaire, fait son testament. Il fait des legs, entre autres, aux églises de Chazelles-sur-Lavieu, Marols, Gumières et Sainte-Marie de Soleymieux.

Mais il choisit d'être enterré à Pommiers. Les legs sont nombreux dans le Roannais¹⁸.

Girin Letous

En 1339, il est donzeau. En 1340, il est cité comme témoin à Montbrison. En 1342, Girin avoue au comte Guy VII, le Rousset. En 1358, il renouvelle son aveu au jeune comte Louis. Il teste le 26 mai 1361, laissant veuve Florie Alaman qui était issue d'une famille dauphinoise.

Il augmente la prébende *fondée en l'église Sainte-Marie de Soleymieux par Pierre Baros, jadis curé de Soleymieux et portant que le service de cette prébende se fera en la chapelle du Rousset, sise dans la dite église*¹⁹.

Guillaume Letous dit Alaman

En 1362, il hérite des biens de son père, Girin. Il décède avant 1389. Il a deux enfants : Lambert Letous, seigneur du Rousset, et Jean, seigneur de Mably, Parigny et Commelle.

Lambert Letous

En 1400, il avoue au duc de Bourbon, nouveau seigneur de Beaujeu, la dîme d'Ailly, sur Pradines. Il est marié à Catherine de Thélis. Le 15 décembre 1420, par acte d'augmentation de la prébende du Rousset, on apprend que Lambert est décédé et qu'il a eu deux enfants : Guillaume et Girin²⁰.

¹⁶ E. Perroy, *Les familles nobles du Forez*, op. cit.

¹⁷ Pièces inventoriées en janvier 1900 par M. Thomas Rochigneux, bibliothécaire de la Diana. Documents prêtés par M. Grimaud, curé de St-Jean-Soleymieux, parchemin barlong.

¹⁸ Inventaires sommaires des archives départementales, Chaverondier, série B, 1888 T2.

¹⁹ Pièces inventoriées en janvier 1900 par M. Thomas Rochigneux, bibliothécaire de la Diana. Documents prêtés par M. Grimaud, curé de St-Jean-Soleymieux.

²⁰ Ibid.

Girin Letous

En 1447, Girin, fils de Lambert, seigneur du Rousset, témoigne au terrier du Chevallard, sur le territoire d'Essertines-en-Châtelneuf, alors rénové par Albert de Sugny. En 1441 et 1458, il renouvelle l'aveu du Rousset au duc-comte.

Louis Letous

En 1480, Louis Letous, seigneur du Rousset, apparemment fils de Girin, avoue au duc-comte sa seigneurie. Avant 1512, le Rousset et Ailly passeront, sans doute par mariage de l'héritière de Louis, dans la famille de Sugny de Nervieu. Un Letous seigneur de Pradines en 1582 est le dernier connu de sa lignée.

Famille de Sugny²¹

Sugny, sur le territoire de Nervieu, anciennement Chigneux, Cyugneu, Cyonneau ou Cyoneyo, latinisé en Sugniaco, est le berceau d'une famille de petite noblesse. Elle débute au XIII^{ème} siècle avec un chevalier mais d'origine modeste et récente, et allié à de riches paysans. Les Sugny ne s'élevèrent que progressivement.

La branche aînée quitta le patrimoine ancestral quand elle hérita en 1350 des Sugny du Chevallard, à Essertines-en-Châtelneuf, s'y installa et tomba en quenouille en 1500. La branche cadette ayant fortifié Sugny, avant 1365, réunit les héritages de Grandval, de Marcilly. Elle tomba aussi en quenouille entre 1550 et 1580.

Le blason des de Sugny portait *d'azur à la croix engrêlée d'or*.

Antoine de Sugny

Antoine est le fils de Mathieu de Sugny et le mari de la fille de Louis Lethous. Il possédait à la fois le château du Rousset et la seigneurie d'Ailly qu'il avait avoué dès 1512 à la duchesse Suzanne.

Il avait servi au ban de 1513 comme seigneur du Rousset et de Sugny. Il mourut en 1535, avant son père. Sa veuve, et seconde femme, Isabelle d'Hostum, vivait à Feurs en 1536.

Du vivant de l'aïeul, Mathieu, l'héritage fut partagé entre les deux fils d'Antoine :

- Louis, le cadet, recevait les biens de la plaine.
- Antoine, l'aîné, le reste du patrimoine.

Le second Antoine de Sugny

Antoine, fils aîné d'autre Antoine, né du premier lit, seigneur du Rousset, avoua au roi Ailly, en 1540. Il épousa Antoinette de Marcon du Sarron, de la famille des seigneurs de Marcoux. Il servit aux gentilhommes ordinaires du roi en 1556, sous Claude Gouffier, et vivait encore en 1562. La fille d'Antoine, Madeleine, porta le château du Rousset et la rente de Colombette à son mari, Georges Damas de la Bastie, épousé le 21 février 1546.

²¹ E. Perroy, *Les familles nobles du Forez*, op. cit.

Famille de Damas²²

La maison de Damas est considérée comme l'une des plus anciennes et des plus nobles du royaume. Elle est issue des comtes de Forez de la première race. Du XI^{ème} siècle au XV^{ème} siècle elle possède la baronnie de Couzan. Les Damas du Rousset descendent de ces seigneurs.

Armes : *d'or à la croix ancrée de gueules.*

Support : *deux lions, deux griffons, deux sauvages.*

Devise : *et fortis et fidelis*

Cimier : *une tête de taureau dans un vol banneret, une tête de loup.*

Georges de Damas

Ecuyer, seigneur de la Bâtie, de la Pilonière et du Bois du Bosc ; fils puîné de Claude 1^{er} de Damas, et de Françoise de Chaugny, sa deuxième femme. Il épousa au château d'Ailly Madeleine de Sugny, fille de feu Antoine 1^{er}, seigneur du Rousset et d'Ailly en Forez et d'Antoinette de Marcon du Sarron (contrat du 21 février 1546). Antoine II constitua une dot de 3 000 livres tournois à sa soeur léguée par ses père et mère et, de plus, il lui donna une somme de 1 000 livres pour marque de son amitié fraternelle. Celui-ci, n'ayant point de postérité institua sa soeur Madeleine de Sugny son héritière universelle, à la charge, pour celui de ses fils qui lui succéderait dans la terre du Rousset, de porter le nom et les armes de Sugny.

Georges de Damas fit un testament le 1^{er} avril 1584 et voulut être inhumé dans l'église de Saint-Etienne-la-Varenne.

Ses enfants furent :

- François, qui suit.
- Anne, Hélène, Claudine et Madeleine, religieuses.
- Barbe, religieuse au couvent Sainte-Claire de Montbrison.

Georges de Damas eut quatre enfants naturels ; par son testament, il ordonna à son héritier de les nourrir et entretenir et leur faire apprendre un métier à ses frais.

François de Damas de Sugny

Premier du nom. Fils aîné du précédent, écuyer, seigneur de la Bâtie, du Rousset, de la Pilonière de Colombette etc. ; homme d'armes de la compagnie de M. de Mandelot.

Il épousa, par contrat passé au château de Laye, le 20 décembre 1573, Melchionne de Nagufrère, lui constitua 3 300 livres tournois en dot et sa mère 1 500 livres. Ils eurent 8 enfants. François de Damas fut exempté du service du ban et arrière-ban en 1588.

Le 12 mars 1592, il fit son testament en la maison forte de la Bastie. Il voulut être enterré dans l'église de Saint-Etienne-la-Varenne, tombeau et chapelle de ses prédécesseurs. Il institua pour ses héritiers universels :

²² Lainé, *Généalogie de la famille de Damas*, 1889.

Marins foréziens au XVIII^e siècle, les Damas du Rousset, communication du baron Grellet de la Deyte, Bulletin de la Diana, tome XXXVIII.

Gustave de Damas, le contestataire, communication de Mme de Ricard, Bulletin de la Diana, tome XLV.

- Son fils aîné, Antoine de Damas, dans tous les biens qu'il possédait en Beaujolais comme la Bâtie, la Pilonière, Grandis etc.
- Georges, son fils cadet, pour ses possessions en Forez : le Rousset, Colombette, Nervieu etc. à la charge par ledit Georges de porter le nom et les armes de la maison de Sugny.
- Claude, le troisième enfant, fut seigneur et prieur de Gumières, chanoine de Lyon.
- François, auteur de la branche des marquis d'Antigny.
- Bénigne, Jeanne, Louise et Madeleine.
- Melchionne qui testa le 10 octobre 1613 au château de la Pilonière.

D'après de Courcelles, il y eut un Joachim Damas, seigneur du Rousset vers 1600, mort sans postérité.

Georges de Damas de Sugny

Ecuyer, seigneur du Rousset, Colombet, Nervieu... épousa Anne Andrault de Longeron, fille de messire Philippe Andrault, seigneur de Minardière, Sandal, la Molière, Beaucresson et en partie de Saint-Haon, chevalier de l'ordre du roi (contrat du 30 avril 1616). Elle eut en dot 1 200 livres tournois. Anne Andrault fit son testament devant Maître Blanchard, notaire, le 8 février 1617, n'ayant pas encore d'enfant.

Le seigneur du Rousset reçut en février 1617 une commission du roi pour lever une compagnie de 100 hommes de guerre à pied français dans le régiment de Saint-Chamond. Dans un acte de 1619, il est qualifié de capitaine au régiment de Lanzières, compagnie de 100 hommes.

Par son testament, fait en Saintonge, au bourg de Beauvoir-sur-Mathas, et daté du 8 juillet 1621, il voulut être enterré dans l'église de Saint-Jean-Soleymieux, sa paroisse et lieu de sépulture de ses prédécesseurs. Il laissa l'usufruit de ses biens à sa femme et la nomma tutrice de ses enfants. Il institua Claude, son fils aîné, son héritier dans l'universalité de ses biens, à charge pour lui de payer à Claude (le cadet) et Bénigne, ses frère et soeur à chacun la somme de 7 000 livres tournois à leur majorité. Le tombeau des seigneurs du Rousset n'était pas dans l'église de Saint-Jean, mais dans celle de Soleymieux. Le notaire n'étant pas de la région, il a pu faire erreur. Georges fut le premier Damas et des seigneurs du Rousset à être enterré à Soleymieux.

Le testament olographe de la veuve de ce seigneur, fait en 1635 et conservé aux archives départementales²³, confirme que le tombeau de ce dernier est bien dans l'église de Soleymieux. Il laissa trois enfants dont :

- Claude (qui suit),
- Claude (deuxième du nom), dit "le jeune", qui a fondé la branche des seigneurs de Gignat et Trédieu en Auvergne. Il commanda longtemps une compagnie au régiment d'Auvergne fut mestre de camp puis major du régiment de cheveu-légers de Couillac.

Claude de Damas

Fils aîné du précédent, chevalier, comte du Rousset, seigneur de Marillac, Beaucresson, le Molard, Colonges, coseigneur de Saint-Haon. Il commanda pendant trois campagnes une compagnie de cheveu-légers dans le régiment de la Frette que Louis XIII lui avait donné en récompense de sa valeur, après le siège de Hesdin, et à la tête de laquelle il continua de se distinguer.

²³ A.D.L. série B, cote 21-26, f° 84.

Il fut institué héritier universel de dame Emeraude de Nagu, veuve de Louis de Saint-Haon, coseigneur du lieu et de Beaucresson.

Il épousa Huguette de Becerel, dame de Marillac en Bresse, fille de feu Claude de Becerel, chevalier, et nièce de Charles de Becerel de Marillac, secrétaire de l'église-comté de Lyon, chanoine de Saint-Pierre de Mâcon, prieur de Saint-Just et de Gumières (contrat de mariage du 5 juillet 1642 passé à Lyon). Ils eurent neuf enfants :

- Roger Claude Damas de Marillac, chanoine comte de l'église de Lyon, doyen de 1677 à 1713,
- Claude Damas du Rousset, reçu dans le même chapitre,
- Charles Emmanuel Damas de Marillac,
- Jean-Louis Damas de Saint-Haon, chanoine de Saint-Pierre de Mâcon,
- Claude, troisième du nom, qui suit,
- Claude Damas de Marillac fut admis garde de la marine à Brest le 20 mars 1683. Il fut enseigne de vaisseau à Toulon en janvier 1687 et lieutenant de vaisseau en 1691. Capitaine de vaisseau à Dunkerque le 24 juillet 1703, il commanda le *Milfort* dans un combat livré par le chevalier de Saint-Pol contre une escadre hollandaise, près des Orcades au nord de l'Ecosse, le 22 juin 1703. Chevalier de Saint-Louis le 25 novembre 1712, il se retira du service et mourut à Brest en 1740. Sans alliance.
- Bénigne Damas, religieuse à Neuville, en Bresse.
- Catherine,
- Marie.

Claude de Damas

Comte de Damas du Rousset, vicomte de la châellenie et vicomté royale de Lavieu, baron de Villars et de la Croisette, seigneur du Rousset, de Beaucresson, du Molard, de la Bâtie, de Colonges, de Lavieu et de Gumières. Né le 14 août 1655, il épousa, le 9 mai 1679, Marguerite Louise de Foudras, dame de Rontalon et du Pin, fille de feu messire Etienne de Foudras, chevalier.

Charles de Becerel, ancien doyen et comte de l'église de Lyon, son oncle, lui fit donation de sa terre de Marillac sauf l'usufruit qu'il réserva pour lui et après lui, pour *illustre seigneur messire* Roger-Joseph Damas de Marillac, doyen de l'église du comté de Lyon, qui était aussi son neveu.

Claude de Damas vendit un quart de la seigneurie de Saint-Haon à Gilbert de Martinière²⁴. La vicomté de Lavieu fut engagée à Claude III par contrat du 28 septembre 1696 moyennant 11 000 livres.

Il mourut le 23 septembre 1750 et fut inhumé le lendemain dans le tombeau de sa chapelle de l'église de Soleymieux. Ils eurent cinq enfants :

- Roger-Joseph qui suit,
- Abraham Hector qui sera à l'origine de la seconde branche du Rousset,
- Claude Marie, comte de Damas du Rousset qui servit sept années dans les mousquetaires puis fut cornette dans les carabiniers en 1729. En 1733, il devient lieutenant, aide-major en 1742, capitaine en 1743, capitaine en 1760 et mestre de

²⁴ *Revue Forézienne*, 1903.

camp de cavalerie en 1763. Il avait été créé chevalier de Saint-Louis en 1743. En 1767, il obtient sa retraite. Mort sans postérité.

- Deux filles, chanoinesses du chapitre de Neuville.

Roger-Joseph, marquis de Damas

Fils aîné du précédent, vicomte de la châellenie et vicomté royale de Lavieu, baron de Villars, seigneur du Rousset, Beaucresson, la Bâtie, de Marillac, de Rontalon, du Molard, de Saint-Héand et Gumières.

Lieutenant des vaisseaux du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il se maria en l'hôtel et en présence du duc de Villeroy, pair et maréchal de France, ministre d'Etat, avec Marie-Marguerite de Tréméolles de Barges, fille de haut et puissant seigneur de Barges, la Grue, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Saint-Héand en Forez et de Anne de la Gruterie (contrat du 22 avril 1724). Par héritage de Claudine de la Gruterie, tante de Marie-Marguerite, Roger-Joseph devint baron de la Gruterie en 1741.

Roger-Joseph vendit en 1760 sa terre de Beaucresson à Jérôme Goyet de Livron²⁵. Il prêta hommage pour sa terre du Rousset le 2 août 1761. Il mourut à l'âge de 77 ans et fut inhumé le 3 septembre 1762 dans sa chapelle en l'église de Soleymieux. Il avait eu huit enfants dont :

- Claude-Marie, comte de Damas, qui suit,
- Claude Charles, vicomte de Damas de Marillac, né à Lyon le 20 juin 1731, chevalier de Malte et page du grand maître Emmanuel de Pinto en 1744. Il fut successivement enseigne au régiment de Beauce en 1748, lieutenant en 1742, aide-major en 1753, capitaine en 1755, major en 1763, puis, en 1776, colonel du régiment d'Auxerrois, régiment avec lequel il passa en Amérique en 1777. L'année suivante, le vicomte de Damas s'empara de la Dominique prise aux Anglais et, en 1782, des îles Saint-Eustache, Saint-Martin et Saba. Il avait été créé brigadier d'infanterie en 1778, puis maréchal de camp en 1781. Il fut nommé gouverneur général des îles du Vent de l'Amérique²⁶, poste qu'il occupa jusqu'en 1783. Il étouffa l'insurrection de 1790 sans effusion de sang. Il épousa le 28 avril 1773, Marie Antoinette de Montcalm-Gozon, fille du célèbre marquis de Montcalm, lieutenant général des armées du roi, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, inspecteur général des troupes françaises en Amérique, l'un des héros de l'indépendance de l'Amérique, gouverneur du Canada.
- Antoinette Joséphine Gilberte de Damas, dame pour accompagner Madame, duchesse d'Angoulême, mariée en 1797 avec Louis Auguste Marie César, marquis de Sainte-Maure Montansier, pair de France.
- Paul François, comte de Damas, né en 1736, chevalier de Malte, capitaine au régiment de Beauce, blessé à la bataille de Minden en 1759. Il quitta le service en 1763 et fut nommé premier chambellan de Son Altesse électorale l'archevêque de Cologne. Il se maria en Allemagne.
- Deux filles religieuses à Neuville.
- Une religieuse au couvent Sainte-Marie à Montbrison,
- Anne de Damas qui fut mariée à Joseph Abraham, comte de Damas, son cousin germain. Ils sont à l'origine de l'éphémère seconde branche du Rousset.

²⁵ *Revue Forézienne*, 1903.

²⁶ Il s'agit de la Martinique et de la Guadeloupe.

Claude Marie de Damas

Fils aîné du précédent, comte de Damas, vicomte de Lavieu, baron de Villars et de Châteauneuf, seigneur du Rousset, de Beaucresson, de Marillac. Officier dans le régiment de Penthièvre dragons, il fut grièvement blessé à la bataille de Fontenoy en 1745. Il épousa haute et puissante demoiselle Marie-Claude-Gilberte de Drée, fille de messire Etienne, comte de Drée, chevalier, comte de Châteauneuf (contrat de mariage du 25 février 1759). Il avait des terres aussi à Thinereilles, commune de Saint-Jean-Soleymieux²⁷. Il n'eut point d'enfant et périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. Il avait été arrêté au Rousset où il vivait retiré et fut exécuté à Feurs. Il donna la terre du Rousset à son neveu Casimir Abraham Claude Marie, le fils de sa plus jeune soeur Anne, mariée à son cousin germain Joseph Abraham.

Seconde branche du Rousset

Abraham Hector

Abraham Hector, comte de Damas, est né à Lyon en 1687 ; c'est le 2^{ème} fils de Claude III. Garde de la marine à Brest le 14 mai 1703, il passa lieutenant de vaisseau en 1712 et fut nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1722. Il épousa Madeleine de Gaudemard le 25 avril 1725 et cessa ses services le 24 avril 1727. Il décéda à Toulon le 20 février 1730, à l'âge de 42 ans. Madeleine de Gaudemard mourut le 26 avril 1761 à Toulon à l'âge de 72 ans. Ils n'eurent qu'un enfant : Joseph Abraham qui suit.

Joseph Abraham, comte de Damas

Garde de marine en février 1746 à Toulon, il devint enseigne de vaisseau en 1751, chevalier de Saint-Louis en juillet 1770, capitaine de vaisseau en 1772. Il avait épousé Anne de Damas, soeur de Claude-Marie, huitième fille de Roger Joseph (contrat passé au château du Rousset devant Me Avril, notaire à Soleymieux, le 10 novembre 1756). Au moment de son mariage, il demeurait à Toulon ainsi que sa mère. Anne de Damas vivait au château du Rousset.

Le comte de Damas épousa en secondes noces demoiselle Gonon de Saint-Fresne, le 10 février 1777. Il mourut le 23 février 1784 à Saint-Galmier. Il laissait une situation de fortune obérée. Sa veuve dut demander une pension au roi pour élever ses enfants.

Joseph Abraham avait eu quatre enfants du premier lit et deux du second :

- Casimir Abraham l'aîné qui suit :
- Claude-Charles-Gilbert, chevalier de Damas, né le 24 février 1761 à Toulon. Maire de Saint-Galmier le 1^{er} janvier 1808. Il mourut à Saint-Galmier le 12 mars 1835.
- Roger de Damas, gouverneur militaire de Lyon en 1815, chevalier de Malte. Il eut deux enfants : Joseph-Louis, duc de Damas, et Roger.

Casimir Abraham Claude Marie de Damas

Casimir Abraham, né au Rousset le 20 mars 1759, comte de Damas, chevalier de Malte en 1775. Il fit plusieurs campagnes de l'émigration sous le prince de Condé. Il épousa Jeanne Louise Henrys d'Aubigny, fille de Jean d'Aubigny, seigneur dudit lieu et de Chavassieu. Ce mariage lui apporta les seigneuries de Mérigneux et de Chavassieu. Il hérita de son oncle

²⁷ Rôle des privilégiés, 7 janvier 1790.

Claude Marie, comte de Damas, de la terre du Rousset. Il eut quatre enfants nés de 1788 à 1803 : Claude Marie Gustave, comte de Damas, et trois filles : Jeanne Louise qui meurt en 1803, Clotilde qui décède pendant l'émigration et Marguerite-Emilienne-Charlotte qui épouse le comte de Sobiratz. Ce dernier achète le château du Rousset en 1842.

Claude Marie Gustave

Claude Marie Gustave naquit le 23 décembre 1788 à Montbrison et fut baptisé à Saint-André de Montbrison le lendemain. Comme ses ancêtres il aurait dû naître au château du Rousset mais le confort très relatif en cette période de l'année avait fait préférer la confortable demeure de la plaine.

On peut le considérer comme le dernier comte de Damas, seigneur du Rousset. En fait il ne porta jamais ce titre. Il avait six ans lorsque le château fut vendu aux enchères en tant que bien national. Sa vie aventureuse le porta loin du berceau familial.

En 1792, les Damas partirent en émigration et laissèrent Gustave au château sous la protection d'un brave paysan employé au domaine. Grâce au dévouement de ce père nourricier, le dernier seigneur du Rousset échappa à la colère de Javogues.

Le calme revenu, Gustave se construisit une glorieuse carrière militaire.

En 1822, il épousa Joséphine de Gleysolle. Son fils, Oscar, naquit à Strasbourg le 19 janvier 1823 et sa fille, Sidonie, vint au monde le 9 mars 1826, à Chazelles, dans le Jura. Joséphine mourut en 1823 (?). Il se remaria avec Eugénie La Vavasœur dont il a un fils le 26 juin 1837, Louis.

De nouveau veuf, il épousa en 1839 Zélie de Laforest, issue d'une famille marseillaise. En 1840, les aléas de la politique le conduisirent en exil en Iran. Il fut le fondateur du collège royal, d'une école de médecine et d'une école militaire à Téhéran. Après de nombreuses années de luttes, le bonheur et le calme s'installèrent, même si la haine d'anciens ennemis le poursuivit encore.

Une énigme entoure sa mort, celle de sa femme et de sa belle-soeur. Le 17 novembre 1842, ils disparaissaient sans laisser de traces. Ont-ils été victimes d'une machination, d'une vengeance ou, simplement, du choléra ? Tragique fin pour le dernier seigneur du Rousset.

La petite histoire du Rousset

Le souterrain du château

Les souterrains réels ou imaginaires sont nombreux dans notre région. Souterrain refuge, de fuite ou de culte, chaque commune se vante d'en posséder un. Celui du château du Rousset n'est pas répertorié par les experts mais, d'après divers témoignages, existe bien. C'est, semble-t-il, un souterrain de fuite puisqu'il débouche dans le bois du Rousset, à l'extérieur des murs.

Voici l'extrait d'une lettre adressée le 27 décembre 1907 par M. Avril, notaire à Soleymieux à M. Compagnon :

Un souterrain, en grande partie inexploré se prolonge sous le jardin. Ch. Romagnoux s'y étant aventuré l'espace de 200 mètres a dû rebrousser chemin par manque d'air. Rose Besson, quand elle était bergère chez le fermier, y a vu des ossements.

Voulant retrouver la galerie M. Avril est revenu bredouille.

M. Avril est allé au Rousset avec Ch. Romagnoux, fin octobre 1916, mais celui-ci n'a pu retrouver l'entrée du souterrain secret, disant qu'il l'avait vu il y a une vingtaine d'années, à l'âge de 15 ans. A cette époque, il s'y tenait droit. Le souterrain prend la direction du bosquet qui est au milieu du parc, près de la pièce d'eau. M. Dury et M. Romagnoux ont ajouté qu'il l'avait suivi sur un espace de 7 mètres seulement.

Les mystères du Rousset

Ces renseignements se basent sur les témoignages écrits de M. Compagnon qui les a recueillis en 1897 et 1920.

M. Morel de la Borie avait, dans sa jeunesse, habité le château et y avait trouvé une centaine d'arbalètes marquetées en ivoire et un bouclier qui auraient été donnés au musée de Lyon.

L'existence d'un trésor comprenant entre autres choses précieuses une chèvre d'or, hante toujours les esprits des voisins. Chapuy, le précédent fermier, a découvert une cachette avec une porte en fer et dedans un vieux sol.

D'après M. Nicolas de Bazourge, cette croyance s'appuierait sur la recommandation suprême de Claude-Marie de Damas avant d'être fusillé à Feurs, à son fidèle François, et qui fut entendue de montrer à son frère Charles, quand il reviendrait de la Martinique, l'endroit où était caché le trésor de la famille.

Nous avons découvert des tuiles à rebords près du château du Rousset, au témoignage du fermier. On en rencontre de nombreux fragments dans le jardin du château.

Voici, d'après un Damas que j'ai connu percepteur à Roanne, en 1860, quelle serait l'origine de leurs armoiries :

Un simple chevalier de ce nom, dans un combat en Palestine, du temps des croisades, étant tombé blessé, le roi Saint-Louis, de son doigt trempé dans le sang de sa blessure traça sur l'écu la croix dont la reproduction figure sur l'écusson actuel.

L'ancien garde, J. M. Rochette, m'a raconté une tradition d'après laquelle un seigneur du Rousset se serait battu en duel avec un autre seigneur venu de très loin pour le rencontrer. La rencontre aurait eu lieu près du village de la Borie, et le seigneur du Rousset aurait tué son adversaire.

On raconte, aussi, qu'une jeune fille du Rousset venant à Soleymieux à cheval aurait été tuée par sa monture, le cheval ayant vivement relevé la tête, lui aurait, ainsi, porté un coup mortel.

Est-ce la jeune fille morte, la veille de ses noces, et enterrée, avec sa robe blanche, dans le caveau de la famille en l'église de Soleymieux ?

Le caveau des chevaliers

Dans la *France par cantons*, Théodore Ogier, en 1850, signale le caveau familial des Damas, où furent trouvés des cadavres encore revêtus de leurs cuirasses et cottes de mailles. Cette découverte correspond au caveau des chevaliers trouvé lors de la réparation de l'église de Soleymieux.

Voici l'extrait d'une lettre de M. Avril du 27 décembre 1907 à M. Compagnon. M. Avril donne de mémoire le récit, peut-être légendaire, raconté par sa cousine Mlle Fage, il y a quelques années :

A une époque, je ne puis plus la préciser, un maçon, Montpeyroux père, chargé d'une réparation dans la chapelle de la Sainte Vierge, sentit tout à coup son pic s'enfoncer sous une

dalle de granit qu'il avait soulevée. Mise de côté, elle laissa apercevoir un escalier souterrain. Il le descendit, précédé du vicaire, l'abbé Gréot, une branche de pin allumée et suivie de plusieurs personnes accourues, entre autres ma cousine, âgé de 15 ans. Le caveau contenait sept corps revêtus d'armures et celui d'une femme momifiée, en robe blanche, les bras croisés sur la poitrine, les cheveux blonds épars, qui tombèrent en poussière au contact.

En relevant la visière d'un casque, ma cousine fit détacher un maxillaire. Un peu effrayée elle le posa sur le cimier. On le trouvera tel quel quand on visitera le caveau, dit-elle.

Le bruit de cette découverte ne se répandit pas trop dans la crainte d'offenser les descendants vivants de la famille de Damas, dont on supposait que c'était le caveau sépulcral, on le referma et on n'en parla plus, que de loin en loin dans les veillées d'hiver.

Des anciens se rappelèrent avoir entendu dire qu'une jeune fille était morte subitement au Rousset, la veille de ses noces et qu'on l'avait inhumée dans l'église de Soleymieux.

Comme ce récit m'avait impressionné, je le répétais aux curés Champier et Tardy. Ce dernier ayant décidé le remplacement des dalles usées de l'église par celles actuelles en ciment, j'arrivais de Tarare pour faire procéder avec son autorisation à un sondage général : c'était en septembre 1875.

Presque partout on découvrait à une faible profondeur des ossements, entre autres deux squelettes étendus côte à côte près de l'ancien bénitier. Ce devaient être, d'après Mme Montet, des Damas et elle fit la réflexion qu'en les exhumant on blesserait Mme d'Argis, de Montbrison, une de leurs descendantes.

Un seul caveau fut découvert, par mon fils Joseph, près de la chapelle de la Sainte Vierge, celui que vous avez vu en 1897. Il contenait trois squelettes dans des débris de cercueil. Sur le bras gauche et le thorax de l'un d'eux, de haute taille, était enroulé un ruban jaunâtre, reconnu par M. Sautel du Pont, pour être de la soie.

Plus près de l'escalier, une petite caisse en bois assez bien conservée renfermait un crâne et un morceau de galon doré. Restes, sans doute, du curé Guillot qui, après sept ans, avait été exhumés du cimetière par les soins du curé Champier.

M. Chantemerle s'étant permis de faire, dans l'église, devant les gens du bourg, de l'ostéologie, M. le curé l'en réprimanda et fit interrompre ses recherches. Tous les ossements épars sous les dalles ont été recueillis en notre présence et déposés dans cet unique caveau où nous les avons revus en 1897 avec M. le curé actuel et les ouvriers cimentaires qui réparaient notre habitation.

Mais à quelle sépulture ce caveau était-il destiné ?

Deux actes authentiques de nos papiers de famille établissent que François Avril, notaire royal à Soleymieux, obtint en 1750, moyennant 40 livres, la concession à perpétuité pour lui et les siens du caveau situé dans la chapelle de la Visitation, près du banc de famille. D'autre part le registre paroissial des décès porte qu'il a été inhumé dans l'église ainsi que sa femme et sa soeur. Nous en avons conclu que les trois cercueils du caveau ouvert en 1875 contenaient leurs restes et que celui des seigneurs du Rousset, découvert jadis fortuitement, restait encore à reconnaître.

Je regrette de n'avoir pas interrogé à ce sujet les contemporains, tel que Mondon, père, du Pont et Crépet Marc, du bourg, aujourd'hui décédés.

Sous l'autel de la Sainte Vierge, le caveau découvert par nous ne s'étend peut-être pas jusque-là et peut se trouver contigu à un autre. Derrière le 2^{ème} pilier de la nef principale à droite et dans la nef latérale de la chapelle de sainte Anne, une dalle sonne creux ?

Arrestation du comte de Damas

Dans la tourmente révolutionnaire, le canton de Saint-Jean-Soleymieux n'est pas à l'écart des dénonciations et règlements de compte.

En 1793, une bande de paysans conduits par le curé de Saint-Jean-Soleymieux attaqua le château. Bien qu'il eut des partisans dévoués, le comte Claude-Marie de Damas s'était attiré la haine de ses voisins.

A la nouvelle de l'imminente arrestation, les habitants des hameaux voisins accoururent au château armés de fusils et de fourches pour le défendre. Mais ne croyant pas avoir beaucoup à redouter, il empêcha toute résistance de la part de ses domestiques. Il les congédia après les avoir remerciés.

Deux heures après, il était pris près de la pièce d'eau - certains disent chez les Chalencou - et emmené à Feurs. A ce moment, il aurait remis à M. Avril (le grand-père de M. Avril cité plus haut), arrêté lui-même, quelques jours après, sur la dénonciation d'un nommé Rochas, son jabot et ses manchettes de dentelle. Ses objets sont conservés dans la famille Avril ainsi qu'une paire de flambeaux d'argent armoriés qui ont été donnés plus tard par M. Charles de Damas.

Le 28 décembre 1793, le comte de Damas est jugé à Feurs par le tribunal révolutionnaire. Il est condamné à mort et exécuté le jour même.

Il est reproché au comte de Damas d'avoir cherché à soulever les campagnes, à provoquer leur rébellion par des lettres liberticides. Il est accusé d'être intigateur, fauteur et protecteur de la conspiration lyonnaise.

E. Fayard, ancien conseiller à la cour d'appel de Lyon, dans son *Histoire des tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs*, retranscrit l'interrogatoire de *Claude Marie Damas, comte de Saint-Jean Soleymieux, âgé de 67 ans* :

- Pourquoi as-tu été arrêté ?

- J'en ignore le motif. La première fois c'était pour servir d'otage à la mère du représentant Javogues, la seconde j'ai été arrêté à Saint-Héand.

- N'as-tu pas de parents émigrés ?

- Oui, mon neveu, mais je n'ai jamais correspondu avec lui.

- As-tu fréquenté les Muscadins ?

- Non, jamais. Je ne sens pas la muscade.

On ne sait pas exactement où et comment fut exécuté le comte. E. Fayard affirme qu'il a été fusillé à Lyon. Broutin indique qu'il ne figure pas dans la liste des soixante-huit personnes exécutées à Feurs.

Anecdote

Extrait d'une lettre de M. Avril du 27 décembre 1907 écrite par M. Avril à M. Compagnon :

Le général de Richepanse, sous l'Empire, était un descendant par alliance des Damas du Rousset. Mon vieil oncle m'a raconté qu'étant allé entre deux campagnes, voir son enfant en nourrice au château, le général trouva le marmot, assis à terre dans la cour, et mangeant avec une cuiller de bois de la bouillie, en compagnie d'un porc. Il descend de cheval, l'embrasse tout barbouillé, pendant que l'ordonnance amène la nourrice tout en larmes par

peur d'être renvoyée. Il la rassure en ajoutant : je ne crains pas ce genre d'éducation pour le petit, il sera solide, continuez mais sans le cochon qui pourrait lui faire mal. Moins d'un demi-siècle après le petit Richepanse commandait un régiment de dragons à Saint-Etienne.

Annexes

Repères historiques

1167 : Hommage de Guigue, comte de Lyon et de Forez, pour les châteaux de Monsupt, Saint-Romain et Montarcher.²⁸

1173 : Transaction entre Guichard, archevêque de Lyon, lequel abandonne à Guigue, comte de Forez, tout ce qu'il possédait en Forez et de là jusqu'au Puy et en Auvergne.²⁹

XIII^e siècle : Le fief des Lavieu appartient dès le XIII^e siècle aux de la Bâtie.³⁰

1319: Acte de foi et hommage de Guillaume Lautons, damoiseau et de Sibylle, sa femme, fille de feu Audin de la Bastie, pour leur maison du Rousset, domaine et mouvance avec ce qu'il tient au territoire de Lavieu, bien acquis de Bertrand du Fay ou du Say, damoiseau. Guillaume Lotons figure le 11 février 1319 parmi les signataires des remontrances de la noblesse forézienne.³¹

1326 : Achat de terre pour la prébende du Rousset³².

11 décembre 1328 : Acte de foi et hommage de Guillaume Lotons (Lautons), chevalier, pour cens et rentes acquis par lui de Bertrand du Sais, damoiseau, témoins : messire Pierre de Rochefort, Hugues Mauvoisin et Hugues d'Acre, chevaliers.³³

26 décembre 1329 : Le comte reçoit foi et hommage de Guillaume de Thoux, seigneur du Rousset.³⁴

1330 : Dinot de la Bâtie vend à Jean, comte de Forez, sa maison sise auprès du château de Lavieu, à l'exception des rentes, dîmes, etc.³⁵

4 septembre 1333 : Fief et hommage de Guillaume Lotons, seigneur du Rousset, pour sa maison dudit lieu sise au château de Lavieu.³⁶

²⁸ Huillard de Bréolles, *Inventaire des titres de l'ancienne maison ducale des Bourbons*, 1867.

²⁹ Huillard de Bréolles, *Inventaire des titres de l'ancienne maison ducale des Bourbons*, 1867.

³⁰ L.-P. Gras, secrétaire de la Diana, *Obituaire de Saint-Thomas-en-Forez*, 1873.

³¹ André Barban, *Mémoires de la Diana*, tome 8.

Archives nationales P 492, cote 870 ; archives de la Loire.

³² Dossier de la prébende du Rousset : ces documents formaient avant la Révolution un important dossier de 31 pièces. L'abbé Bouvier, prébendier, en donnait au comte de Damas un récépissé retrouvé dans les archives de la famille Avril dont les aïeux avaient été gérants du fief du Rousset. La Révolution étant survenue, tous ces titres n'eurent plus d'utilité par la suite de la confiscation des biens qui s'y rapportaient. Ces papiers restèrent donc aux héritiers du dernier prébendier, à la famille Robert, de Saint-Jean-Soleymieux. En 1900, trois de ces documents étaient aux archives de fabrique de la paroisse de Soleymieux. Pièce authentique communiqué à M. Rochigneux, le 26 mars 1900, par Antonin Avril, notaire à Soleymieux. Renseignements fournis par les archives Compagnon.

³³ André Barban, *Mémoires de la Diana*, tome 8.

Archives nationales P 492, cote 870 ; archives de la Loire

³⁴ La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon*, tome 1, 1675.

³⁵ Huillard de Bréolles, *Inventaire des titres de l'ancienne maison ducale des Bourbons*, 1867.

³⁶ André Barban, *Mémoires de la Diana*, tome 8. Archives nationales, P 490/3, cote 276.

1333 : Guillaume Le Thoux rend hommage du fief de la maison du Rousset. Acquisition par le comte du château de Lavieu à Dinot de la Bâtie.³⁷

30 juillet 1342 : Fief et hommage de Girin Lauthons, damoiseau, fils de Guillaume et Sybille de la Bâtie, pour le château, alias la maison forte du Rousset, au mandement de Lavieu.³⁸

1347 : Achat de servis pour la prébende du Rousset ; terrier de la prébende du Rousset sur des fonds à Saint-Jean-Soleymieux ; achat du pré de la prébende au-dessous de Cotagrand.³⁹

9 mars 1348 : Claude du testament de Pierre Baron contenant fondation d'une chapelle en l'église de Soleymieux dont il lègue le patronage à M. le Thoux.⁴⁰

10 octobre 1348 : "Martinum Loton, donnum Petrum Baronies prebiterum..."⁴¹

1348 : Achat de maison et jardin à Soleymieux pour la prébende du Rousset ; achat de servis à Saint-Romain-le-Puy ; achat d'un pré à Cotagrand pour la prébende du Rousset. Réponse de trois sols de servis au profit de Pierre Baron, prêtre de Saint-Jean-Soleymieux.⁴²

14 avril 1349 : Aquisition de Girin le Toux, damoiseau, en qualité de patron de la chapelle fondée en l'église de Soleymieux par M. Baron.⁴³

1351 : Achat de servis à Saint-Bonnet-de-Puy pour la prébende.⁴⁴

1352 : Titre de trois prés appelés Ladret, Gatabant et Agan (Ayen) pour la prébende du Rousset.⁴⁵

1358 : *La veuve et héritière, Emerande de Nagu, de Geoffroy de Saint-Haon, seigneur de Beaucresson, à défaut d'enfants fit passer les droits de la seigneurie en la très puissante maison de Damas-Rousset, à laquelle elle était unie de proche parenté.*⁴⁶

20 février 1358 : *Le même (Girin Le Thoux) l'a prêté, à Louis, comte de Forez, de la maison forte du Rousset, garenne, moulins, servis et dépendances.*⁴⁷

26 mai 1361 : Testament de Girin Lothons, seigneur du Rousset, portant augmentation de trois livres de la prébende fondée en l'église Sainte-Marie de Soleymieux par Pierre Baron, jadis curé de Soleymieux, et portant que le service de cette prébende se fera dans la chapelle du Rousset, sise dans ladite église.⁴⁸

1362 : *Floride Allemand, veuve de Girin Le Thoux, l'a prêté à Jean, comte de Forez.*⁴⁹

Testament de messire Guillaume Lotons, chevalier : *Eligit sepulturam suam in cimiterio Burgi Tisiaci vel in cimiterio de Pomeriis si ipsum contingerit mori apud Pomiers.* Beaucoup de legs dans le Roannais, Saint-Vincent-de-Boisset, Pradines, Vendranges, Cordelle. *Ecclesia*

³⁷ La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon*, tome 1, 1675.

³⁸ André Barban, *Mémoires de la Diana*, tome 8. Archives nationales, P 490/3, cote 276.

³⁹ Dossier de la prébende du Rousset.

⁴⁰ Dossier de la prébende du Rousset.

⁴¹ Inventaire sommaire des archives départementales de la Loire, antérieur à 1790, rédigé par Chaverondier, archiviste, série B, tome 2, chambre des comptes de Montbrison.

⁴² Dossier de la prébende du Rousset.

⁴³ Dossier de la prébende du Rousset.

⁴⁴ Dossier de la prébende du Rousset.

⁴⁵ Dossier de la prébende du Rousset.

⁴⁶ La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon*, tome 1, 1675.

⁴⁷ Sonyer du Lac, *Les fiefs du Forez*, 1788, publié par M. P. d'Assier de Valenches, 1858, le Rousset.

⁴⁸ Pièces inventoriées en janvier 1900 par M. Thomas Rochigneux, bibliothécaire de la Diana. Documents prêtés par M. Grimaud, curé de Saint-Jean-Soleymieux, parchemin barlong.

⁴⁹ Sonyer du Lac, *Les fiefs du Forez*, 1788, publié par M. P. d'Assier de Valenches, 1858, le Rousset.

Beate Marie de Solemeu, luminarii dicti loci, luminariis de Chazelles, de Gumeres, de Marols.
Fils d'un Girin Lothon.⁵⁰

1373 : Quittance du comte de Forez pour la prébende.⁵¹

1482 : Prise de possession du Forez par les ducs de Bourbon.⁵²

1415 : Titre du pré situé à Tenoit pour la prébende du Rousset.⁵³

15 décembre 1420 : Acte d'augmentation (cens et servis) de la prébende du Rousset, fondée dans l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Soleymieux et accord au sujet de cette prébende entre Catherine de Thélis, veuve de Lambert Lothons et mère de leurs enfants Guillaume et Girin, et ledit Guillaume d'une part et Antoine Levet prébendier moderne de ladite prébende d'autre part.⁵⁴

1441 : Foi et hommage de Girin Thoux, l'un des écuyers du duc, seigneur du Rousset pour sa maison forte dudit lieu.⁵⁵

1451 : Foi et hommage de Girin le Thoux à Guy, comte de Forez pour les servis dûs à Saint-Romain-le-Puy.⁵⁶

13 mars 1458 : *Autre Girin Le Thoux a prêté hommage à Jean, duc de Bourbon, comte de Forez, de la maison forte du Rousset, jurable et rendable avec la justice, prés, garenne, moulins, servis et autres droits.*⁵⁷

1460 : Donation de Louis Le Thoux des servis au village de Montbusac à la prébende du Rousset.⁵⁸

7 octobre 1474 : Louis Le Thoux a fondé une messe chaque semaine au château du Rousset et donné des cens et servis par dotation.⁵⁹

1474 : Permutation de la prébende du Rousset avec la cure de Saint-Georges-Haute-Ville.⁶⁰

1486 : Echange pour la prébende passé par le seigneur de Sugny.⁶¹

16 août 1490 : *Louis Le Thoux a prêté hommage à Pierre, comte de Forez, pour sa maison forte du Rousset, cens rentes, moulins, hommes, domaines, chasse, ban, entre la rivière d'Anginet et d'Ozon.*⁶²

1498 : Terrier de la prébende du Rousset, signé Paporin, contenant 25 feuillets écrits. Terrier de la prébende du Rousset pour le village de l'Heurt, paroisse de Saint-Romain-le-Puy, signé Chalancon et Blanchart, contenant 12 feuillets. Asservisation de l'eau de la rivière d'Anginet pour la prébende du Rousset au servis de 5 deniers dus par 3 voisins du pré de la prébende situé à l'Enuit.⁶³

⁵⁰ Inventaire sommaire des archives départementales de la Loire, antérieur à 1790, rédigé par Chaverondier, archiviste, série B, tome 2, cote 1877, chambre des comptes de Montbrison.

⁵¹ Dossier de la prébende du Rousset.

⁵² Huillard de Bréolles, *Inventaire des titres de l'ancienne maison ducale des Bourbons*, 1867.

⁵³ Dossier de la prébende du Rousset.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon*, tome 1, 1675.

⁵⁶ Dossier de la prébende du Rousset.

⁵⁷ Sonyer du Lac, *Les fiefs du Forez*, 1788, publié par M. P. d'Assier de Valenches, 1858, le Rousset.

⁵⁸ Dossier de la prébende du Rousset.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Ibid.

⁶² Sonyer du Lac, *Les fiefs du Forez*, 1788, publié par M. P. d'Assier de Valenches, 1858, le Rousset.

⁶³ Dossier de la prébende du Rousset.

- 1521 : Achat de deux setives de pré au Renan pour la prébende.⁶⁴
- 1523 : Fuite du connétable.⁶⁵
- 1528 : Antoine de Sugny, seigneur du Rousset, est capitaine châtelain de Lavieu.⁶⁶
- 1537 : *Châtellenie engagée en 1537 à Dame Louise de Clavisson.*⁶⁷
- 1546 : *Le Rousset passe ensuite dans la maison d'Albon de Sugny et de celle-ci par alliance aux Damas, en 1546.*⁶⁸
- 1548 : Antoine de Sugny, seigneur dudit lieu, son fils Claude héritier, lui subsitue en cas de décès le seigneur du Rousset sorti de sa maison, mineur de 25 ans, le seigneur des Courbets et de Montroddais son beau-père.⁶⁹
- 1556 : Transaction entre Pierre Bourg et Jean Chalancon pour la prébende du Rousset.⁷⁰
- 1564 : Le seigneur du Rousset est âgé de 40 ans (Antoine de Sugny).⁷¹
- 1566 : Antoine de Sugny, seigneur du Rousset.⁷²
- 1599 : Terrier de la châtellenie et vicomté reçu P. Gordin, notaire. *C'est le terrier de la vicomté et seigneurie de Lavieu, appartenant ladite seigneurie au roy notre sire, et ledict terrier à moi soubzigné Charles Calemard, fermier de ladite seigneurie dudit Lavieu.*⁷³
- 1602 : *Le 23 mars, parrain Georges Damas, du Sugny du Rousset...*⁷⁴
- 1605 : Août, *Georges Damas de Sugny, seigneur du Rousset...* Il signe Damas de Sugny.⁷⁵
- 1611 : Démolition du fort de Lavieu.⁷⁶
- 1621-1626 : Charles Calemard, fermier de la vicomté de Lavieu.⁷⁷
- 11 septembre 1635** : Testament d'Anne Andraux de Langeron, veuve de Georges de Damas : *Je soussigné Anne Andraux de Langeron, veuve de Georges de Damas, écuyer, seigneur du Rousset et Colombette, capitaine d'une compagnie de gens de pied... par sa majesté au régiment d'Estissac, considérant qu'il n'y a rien si certain que la mort... [elle se recommande à Madame Sainte Anne]... Pour mon corps je désire qu'il soit enterré en la paroisse où je pourrais décéder de Saint-Haon ou de Soleymieux en l'une de nos chapelles du lieu... [elle fait des fondations pour dire des messes... et l'oraison des trépassés dans ma chapelle de l'église de Soleymieux] . Elle donne son collier d'or et ses anneaux pour les doigts à sa fille. Notification de ce testament olographe par Blanchard, notaire.*⁷⁸
- 17 juin 1662** : Extrait des procès-verbaux de visite pastorale de l'église de Soleymieux : *...Outre le grand autel, il y en a quatre autres. Le plus proche du choeur, du côté de l'évangile*

⁶⁴ Dossier de la prébende du Rousset.

⁶⁵ Huillard de Bréolles, *Inventaire des titres de l'ancienne maison ducale des Bourbons*, 1867.

⁶⁶ *Livre des compositions des comtes de Forez*, bibliothèque de Saint-Etienne ; archives Compagnon.

⁶⁷ Sonyer du Lac, *Les fiefs du Forez*, 1788, publié par M. P. d'Assier de Valenches, 1858, Lavieu.

⁶⁸ Sonyer du Lac, *Les fiefs du Forez*, 1788, publié par M. P. d'Assier de Valenches, 1858, le Rousset.

⁶⁹ Jean Papon, *Recueil d'arrêts notables*, 1586.

⁷⁰ Dossier de la prébende du Rousset.

⁷¹ Jean Papon, *Recueil d'arrêts notables*, 1586.

⁷² Jean Papon, *Recueil d'arrêts notables*, 1586.

⁷³ Inventaire sommaire des archives départementales de la Loire, antérieur à 1790, rédigé par M.J. de Fréminville, archiviste, tome 3.

⁷⁴ Registres paroissiaux de Soleymieux, archives municipales.

⁷⁵ Registres paroissiaux de Soleymieux, archives municipales.

⁷⁶ Auguste Bernard, *Histoire du Forez*.

⁷⁷ Inventaire sommaire des archives départementales, série B, tome 3.

⁷⁸ Inventaire sommaire des archives départementales, série B, tome 3, cote 2 126, folio 84.

*est en la chapelle du seigneur du Rousset, il est sous le vocable de Sainte Anne. Il y a une fondation de cent livres de revenu faite par M. du Rousset. M. Jean Fleury, prestre en est pourvu ; il doit deux messes par semaine...*⁷⁹

1^{er} avril 1671 : Acte de foi et hommage de Claude Damas, seigneur du Rousset.⁸⁰

1676-1680 : Claude de Damas, seigneur du Rousset.⁸¹

1677-1713 : Roger-Joseph de Damas du Rousset, doyen de l'église de Lyon.⁸²

1688-1692 : Vente et aliénation de la châtellenie de Lavieu à Claude de Damas.

1696 : ... et à M. de Damas par contrat du 28 septembre 1696, pour 11 000 livres. La justice de Lavieu comprend en tout ou partie, les paroisses de Lavieu, Gumières, Chazelles-sur-Lavieu, Saint-Jean-Soleymieux, Boisset et Saint-Priest.⁸³

1724 : Marie-Marguerite de Tréméolles épouse Roger-Joseph, marquis de Damas, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de vaisseau, fils de Claude et Marguerite-Louise de Foudras.⁸⁴

1747 : Baptême de Claudine Chalancon, parrain F. Avril, notaire, remplaçant Claude, comte de Damas, marraine Claudine Hélène Morel, remplaçant Claudine de Damas, chanoinesse de Neuville.⁸⁵

1750 : Noble Claude de Damas, comte du Rousset, seigneur de Saint-Jean-Soleymieux... Lavieu, Marillac, Beaucresson et autres places, âgé d'environ 100 ans, décédé hier après avoir reçu tous les sacrements, a été inhumé par moi, curé de Chazelles-sur-Lavieu soussigné, dans sa chapelle située dans l'église de Soleymieux sous le vocable de Sainte-Anne, avec les cérémonies prescrites par le rituel lyonnais ce vingt-troisième septembre mil sept cent cinquante, en présence des curés, prêtres, clercs et officiers soussigné.

Signé : Damas, Barrieu, curé Dupin, Binet, Pugnet, Dejob curé de Chazelles.⁸⁶

1756 : *Haut et puissant seigneur, messire Abraham Joseph de Damas, enseigne des vaisseaux de sa majesté, au département de Toulon, y demeurant, âgé d'environ 29 ans, fils légitime de haut et puissant seigneur défunt messire Abraham Hector de Damas... d'une part*

*et demoiselle Anne de Damas, âgée d'environ 19 ans, fille légitime de haut et puissant seigneur messire Roger Joseph de Damas, comte du Rousset, y demeurant, vicomte de Lavieu, baron de Villars, seigneur du Rontalon, Saint-Haon, Beaucresson, le Mollard, la Bâtie, ancien lieutenant des vaisseaux du roy, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de dame Marguerite de Tréméolles de Barges... Lesquelles parties ayant été proclamées une fois au terme de la messe paroissiale dudit Soleymieux, sans autre empêchement que celui d'un second degré de consanguinité [suit le bref article de dispense obtenue en cour de Rome] ont reçu la bénédiction nuptiale dans la chapelle du château du Rousset par nous curé de Verrières sur Ecotay et du consentement de M. Dupin, curé de Saint-Jean-Soleymieux, le 10 novembre 1756.*⁸⁷

1761 : Messire Joseph-Roger de Damas a prêté l'hommage le 2 avril 1761 ; lui a succédé son fils, Claude-Marie, comte de Damas, son fils.

⁷⁹ Archives du Rhône, Visites, tome 5, folios 414 et 145.

⁸⁰ *Bulletin de la Diana*, tome 7.

⁸¹ Inventaire sommaire des archives départementales, série E, tome 1, 1899. Registre de Saint-Jean.

⁸² *Bulletin de la Diana*, tome 3.

⁸³ Sonyer du Lac, *Les fiefs du Forez*, 1788, publié par M. P. d'Assier de Valenches, 1858, Lavieu.

⁸⁴ Ibid.

⁸⁵ Inventaire sommaire des archives départementales, série B, tome 3.

⁸⁶ Registres paroissiaux de Soleymieux, archives municipales.

⁸⁷ Ibid.

2 août 1761 : Joseph Roger, marquis de Damas prête hommage du Rousset.⁸⁸

3 septembre 1762 : Sépulture dans le tombeau de sa chapelle, église paroissiale de Soleymieux, de messire Roger-Joseph marquis de Damas et du Rousset, vicomte de la vicomté et châellenie royale de Lavieu, seigneur dudit lieu et autres places, baron de Villard, ancien lieutenant de vaisseaux de sa majesté, du département de Toulon, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, décédé en son château du Rousset, à l'âge de 77 ans.⁸⁹

1764-1778 : Claude Marie de Damas soutint de nombreux procès.⁹⁰

7 janvier 1790 : M. le comte de Damas, seigneur du Rousset et demeurant à Lyon et en son château du Rousset, par son domaine à Tinerelle.⁹¹

1796 : 29 septembre, témoin à un mariage, Joséphine et Zoé Damas-Montcalm et le comte Charles de Damas.⁹²

⁸⁸ Sonyer du Lac, *Les fiefs du Forez*, 1788, publié par M. P. d'Assier de Valenches, 1858, Ladvieu.

⁸⁹ Inventaire sommaire des archives départementales, série E, tome 1, 1899. Registre de Saint-Jean.

⁹⁰ Inventaire sommaire des archives départementales, série B, tome 3.

⁹¹ Ce document donne la liste de toutes les personnes possédant des biens privilégiés dans la parcelle de Saint-Jean-Soleymieux.

⁹² Registres paroissiaux de Soleymieux, archives municipales.

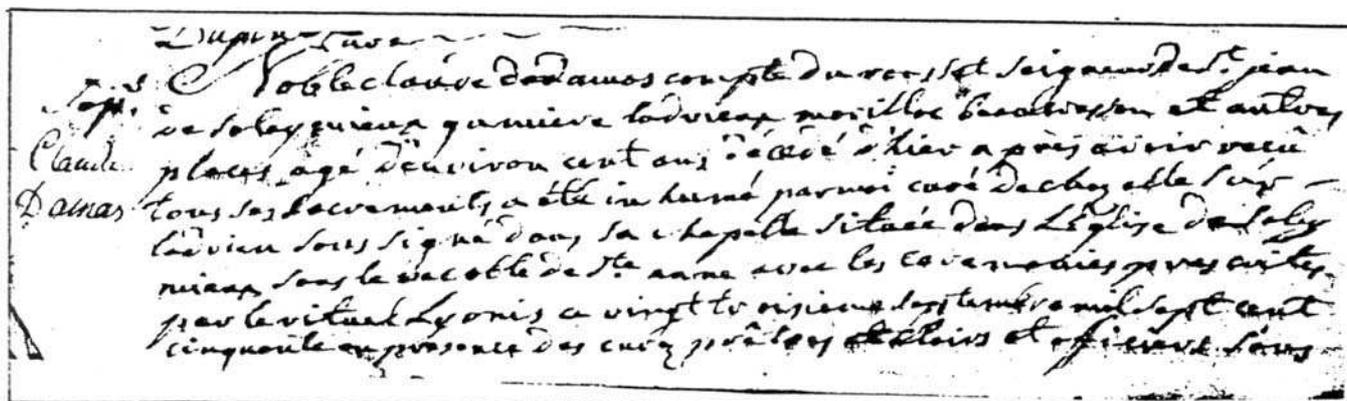
Documents

Registre des états de section et cadastre de 1813⁹³

Les parcelles suivantes appartenait à Ardaillon, ancien avocat :

Numéro des parcelles	Lieux-dits	désignations
490	Sous le Mur du Jardin	une terre
491 et 492	Sous le Château	2 pâtures
493	Sous le Château	bâtiment rural, ancien moulin
494	Le Rousset	maison et sol de ladite maison
495	Du Granger	jardin
496	Du Granger	verger
497	Du château	jardin
498	Du château	pêchoire
499	De la Pêchoire	jardin
500	Du Jardin	pré

La maison du Rousset avait un revenu de 20 F. Le sol de la dite maison mesurait 26 perches 60.
La pêchoire avait une surface de 15 perches 60⁹⁴.



Sépulture de Claude de Damas, seigneur du Rousset, âgé d'environ cent ans,
dans sa chapelle située dans l'église de Soleymieux,
23 septembre 1750

⁹³ Cadastre de 1813, archives de la mairie de Margerie-Chantagret ; registre des états de section, archives départementales.

⁹⁴ Mesures locales notées sur le registre des états de section : l'arpent métrique vaut en mesure locale 10 mètres carrés 529 pas carrés et 7 pieds ; la mètre vaut 950 m² ; la perche métrique vaut 105 pas 2 pieds 68/100 ; le mètre vaut un pas 58/100.

Bibliographie

- *La France par canton*, Théodore Ogier, 1850.
- *Généalogie de la famille de Damas*, M. Lainé, 1889.
- *Assemblée bailliagère de la province de Forez*, D'Assier, 1859.
- *Nouvelle histoire de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais*, A. Steyer, 1895.
- *Histoire de Feurs*, A. Broutin.
- *Revue Forézienne*, 1903.
- *Histoire des tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs*, E. Fayard, tome 8.
- *Mémoire de la Diana*, A. Barban, tome 8.
- *Histoire du Forez*, Auguste Bernard.
- *Obituaire de Saint-Thomas-en-Forez*, L.-P. Gras.
- *Armorial général du Forez*, P. Gras, 1873.
- *Les fiefs du Forez*, M. P. d'Assier de Valinches, 1858.
- *Inventaire des titres de l'ancienne maison ducale des Bourbons*, Huillard de Bréolles, 1867.
- *Histoire des Ducs de Bourbon*, De la Mure, 1675.
- *Collection complète des jugements de la commission révolutionnaire de Lyon*, Glover, 1793-1794.
- *Recueil d'arrêts notables*, Jean Papon, 1586.
- *Bulletin de la Diana*, tomes 3 et 7.
- *Gustave de Damas, le contestataire*, Mme de Ricard, Bulletin de la Diana, tome 45.
- *Marins foréziens au XVIII^{ème} siècle, les Damas*, Grellet de la Deyte, Bulletin de la Diana, tome 38.

Sources

Archives Compagnon : 10 tomes.

Archives départementales de la Loire :

- série Q 493, vente des biens du citoyen Damas du Rousset,
- série 3 Q 981, registre des états de section de la commune de Margerie-Chantagret, 1813.
- Inventaire sommaire des archives départementales de la Loire, série E, tome 1 et série B, tome 3.

Registres paroissiaux de Soleymieux.

Table

Situation et description du château

Le site du Rousset	page 3
Le château du Rousset à la Révolution	page 3
Le château en 1907	page 11

La seigneurie du Rousset à travers les siècles

Le contexte historique	page 15
Le domaine du Rousset	page 15
La prébende du Rousset	page 16
La seigneurie du Rousset	page 16

Les possesseurs du château

Famille de la Bastie	page 18
Famille Letous	page 19
Famille de Sugny	page 20
Famille de Damas	page 21

La petite histoire du Rousset

Le souterrain du château	page 26
Les mystères du Rousset	page 27
Le caveau des chevaliers	page 27
Arrestation du comte de Damas	page 29
Anecdote	page 29

Annexes

Repères historiques	page 30
Documents	page 36
Bibliographie	page 37